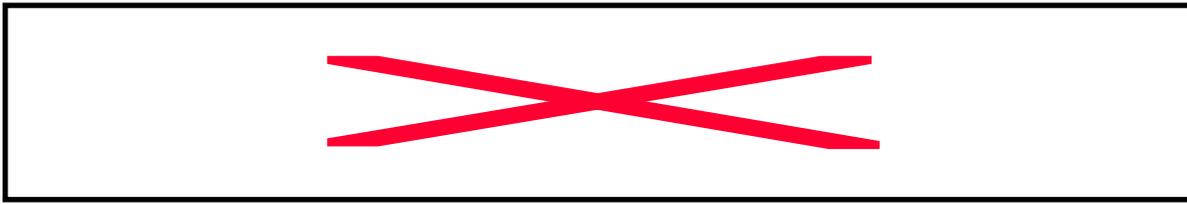


NUMERO **71** • PRIMA DE 2000 • 20 FF/ 500 PTAS/ 6000 LIT



Numéro ISSN : 0399 - 192 X

Occitanie

Lo movement provençau e occitan durant lei oras sombras
Alibert et l'illusion

Ethnisme

L'alphabet tiffinagh
Vive la nation ! Oui mais laquelle ?
Les Slovènes de Carinthie du Sud



editorial

L'occitan es una lenga d'Euròpa

par Joan-Pèire Alar

Lo Parlament italian ven d'aprovar a de bon una lei istorica d'aparament de las minoritats lingüisticas. L'article I, alinèa 1 d'aquela lei ditz que : « La lenga oficiala de la Republica es l'italian. » L'alinèa 2 precisa : « La Republica que valoriza lo patrimòni lingüistic e cultural de la lenga italiana, promòu en mai la valorizacion de las lengas e de las culturas aparadas per la presenta lei. » L'article II ne dona la lista : « 1. En execucion de l'article VI de la Constitucion e en acòrdi amb los principis generals decidits pels organismes europencs e internacionals, la Republica apra la lenga e la cultura de las poblacions albanesa, catalana, alemanda, grèga, eslovèna e croata e de las que parlan francés, franco-provençal, friolan, ladin, **occitan**, e sarda. » Es un eveniment magèr non solament per las Valadas occitanas d'Itàlia mas tanben per l'Occitània de l'Estat francés e Lo Val d'Aran occitan. Es vertat que la batalha al Parlament durava dempuèi 25 ans e que las proposicions de lei avián tojorn fait meuca mas enfin lo resultat es aquí e la discutida a permès a nòstres amics de las Valadas de destriar entre los amics e los enemics. Los Democratras d'Esquèrra que son al poder, lo Partit popular del Sud-Tiròl, los Comunistas, los Verds e la Lega Nòrd an votat òc. Forza Italia, lo partit de Berlusconi, s'es abstengut e l'Aliança nacionala (ex-fascista) a votat contra. Se cal senhalar l'exemple de democracia donat per l'Estat italian, cal subretot rendre omenatge a totes los que dins las Valadas an sostengut la democracia lingüistica e culturala del temps que la proposicion de lei èra discutida a la Cambra dels Deputats. A totes los nivèls, los elegits locals son intervenguts per que fogèsse afortida amb clartat l'identitat occitana dins las

mesuras d'aparament previstas dins lo projècte de lei. Es de remarcar tanben un remirable consènsus entre l'Esquèrra, la Lega e la dreita moderada sus aquel sicut. Oblidem pas tanpauç qu'aquela reconeissença oficiala arriba 20 ans apèp la mòrt de Francés Fontan que faguèt prene consciéncia al monde de las Valadas de lor identitat occitana e que creèt l'occitanisme politic ailamont. Lo 26 de febrèr passat èra organizada per la comuna de Roccavione una amassada seguida d'una fèsta per celebrar aquel eveniment istoric, en preséncia de personalitats e institucions d'Itàlia e d'Occitània tota. Lo conse, Germana Avena declarèt a aquela escasença : « La preséncia dins aquela manifestacion de grops e representants de comunautats que son pas solament italians demòstra que la question occitana despasa ara las frontièras ; l'occitan es una lenga reconeguda de fach al nivèl europenc... l'esperit d'identitat e d'apertenéncia a l'Occitània deu pas mai butar a l'isolament : deu quitament èstre una apetegada per apreciar e valorizar d'autres realitats culturalas diferentas de la nòstra. » Malurosament, lo contrast es grand entre l'Estat francés que sa Constitucion contunha de promòure l'exclusion lingüistica e l'Estat italian delqual los aparisenquits aïman de se trufar, sens parlar dels Occitans de la Val d'Aran que gaudisson d'un estatut de tria. Es una bona leiçon per nosautres. Ren vendrà pas spontanèament de quin Poder central que se trache. Alavetz nos demòra a nosautres dins l'Occitània granda de butar a la ròda fins que l'Estat jacobin plègue.

Agen lo 15 d'abrial de 2000

Réponses à des non réponses

par Joan-Françès Blan

La réponse d'Yves Gourgaud à mes réflexions publiées sur la list-oc (liste de discussion publique sur Internet) mêle diffamation, amalgame et volontaire déformation de mes propos. Si je me réserve le droit d'ester en justice pour la diffamation, le reste appelle un droit de réponse. D'abord, il me faut avouer mon embarras. Ayant appris, comme beaucoup de gens de ma génération, mon occitanité, puis la langue occitane à mon arrivée à Paris, en 1982, je me trouve renvoyé à la langue française par le choix d'Yves Gourgaud, qui estime peut-être que l'occitan n'est pas utilisable pour la polémique (ou alors, mon occitan est trop mauvais, merci de m'aider à l'améliorer). Pour éviter de désorienter davantage les lecteurs du Lugarn, je ne vais utiliser le français pour répondre à du français.

Mea culpa : en effet je vis en Ile de France depuis 1982. J'ai appris l'occitan à l'IEO Paris, dont je suis devenu membre, administrateur puis secrétaire et enfin président. Mon message à la list-oc étant une réaction personnelle, j'ai cru bon de « désarmocer » les risques d'amalgame en indiquant dans cette contribution qu'elle n'engageait que moi. Mais il apparaît qu'Yves Gourgaud a lu ce message en diagonale.

Mea culpa bis : si le fait de ne pas vivre en Occitanie interdit toute activité occitaniste, et tout usage de la langue, disons que celle-ci a encore moins de chances d'être connue, protégée voire sauvée... Je me vois d'ailleurs assimilé par Y. Gourgaud à Paris (« tout ce qui peut provoquer des embarras gastriques à Paris me semble être une bonne chose » - notez au passage l'élégance de l'attaque), ce qui me semble exagéré (qu'Yves Gourgaud se rassure, les occitans ont depuis bien avant 1982 une réputation d'exagérateurs...) Analyse de texte. J'ai pu employer des métaphores, certainement calquées sur le français (mon occitan n'est pas maternel, tornar mea culpa...) Notamment « A qui profita lo crimi ? ». Cela ne veut pas dire que j'accuse Y. Gourgaud de crime, ni que je me considère comme un « inspecteur ».

De même, quand je parlais de lecture en diagonale, alors que je dis que « podèm pas negar l'existéncia d'aqueles elements de l'istòria de l'occitanisme » (nous ne pouvons pas nier l'existence de ces éléments de l'histoire de l'occitanisme), je me vois accusé par Y. Gouraud de révisionnisme, sans parler de stalinisme. Mon texte comporte des imprécisions, je l'avoue. J'avoue l'avoir écrit sur mon lieu de travail, sans ouvrage de référence (ni de

dictionnaire des auteurs de Jean Fourié, qui lui aussi est affligé par Y.Gourgaud du défaut d'être un membre parisien de l'IEO, ni le catalogue ici Occitania, que je ne possède pas).

Je ne parle pas non plus de « temps préhistoriques », mais de « préhistoire de l'occitanisme ». Il s'agit d'une image, mais Yves Gourgaud ne voit d'images que lorsque cela lui convient.

Ce que je déplore, c'est qu'Yves Gourgaud n'ait pas répondu à mes questions et surtout à une que je reformule, et en français : quel intérêt a-t-on, dans une revue « grand public », à exposer des faits historiques sortis de leur contexte, sans appareil scientifique (références, sources, etc.) ? N'est-il pas légitime d'y voir un coup bas de plus porté à notre culture déjà mal en point ?

Ce qui me déplore aussi, c'est que j'ai probablement énoncé des contre-vérités, mais que personne n'a pris le temps de les rectifier. Je n'ai pas la science infuse, je ne demande qu'à apprendre. Oui, cela me dégoûte. Je ne trouve pas cela très digne. Je connais le passé (j'ai une maîtrise d'Histoire, mais bon, comme je l'ai obtenue à Bordeaux, Y.Gourgaud trouvera certainement un argument pour lui nier toute valeur), j'assume celui des institutions dont je suis adhérent. Et j'essaie d'être responsable dans mes actes et dans mes propos.

Joan-Francés Blanc
3 impasse des Meuniers
77240 Vert Saint Denis

Responsa a Ives Gourgaud

per Robèrt Lafon

M 'agrada pas lo « delict de fugida » e respieche la veritat istorica. Responde donc a la somacion d'Ives Gourgaud. O fau pas sens un sentiment de malaisança. Ai l'impression de metre lo pè dins un chauchum. La veritat es de bòn dire, totjorn. Lo recaucatge es complasença pèrvèrsa. Sustot quand se mèscla d'intencions de destrantalhament d'un edifici qu'a tant costat a bastir : vòle parlar de la normalizacion sociala de l'occitan. A ieu que me permetegère jamai de preferir mei causidas personalas, que i aviáu quauque drech scientific, a l'aventura collectiva, me dona l'impression d'aver perdut ma vida dins un occitanisme que pòrta en se lo voler tissós de sa desfacha.

Aquò dich, e responsabilitats assumidas :

1- Aviáu vint-e-un ans a la Liberacion, que me meteguèt au gabinet dau Prefècte de Gard. Es aquí qu'aprenguère qu'Alibèrt èra detengut au camp de Sant-Somplesi. Foguèt per ieu una consternacion. Lo sabíáu òme de drecha d'après çò qu'aviáu legit d'eu, mai plaçave leis occitanistas, dins una vista un pauc ideala, sus lo « bòn bòrd » a la sortida dau drama qu'aviam viscut. Sus lo motiu de sa condemna, sabe solament çò qu'ai après deis ainats Carles Camprós e Max Roqueta : un deportat de son vilatge, malastrosament mòrt en camp, acusava Alibert e sa molher de l'aver donat, sabe pas s'es a la Milícia ò ais Alemands ; o reportava un companh tornat. Leis ainats disián qu'èra mai que mai la falta de la molher, une « lengassa ». Lei testimònis de moralitat, en particular un grand exilhat coma Ventura Gassol, poguèron rèn. Sabe pas se i aguèt mai de pròvas de culpabilitat que çò que dise. Sabe pas ni mai per queta rason Alibert foguèt puèi deslargat, per decision de justícia, en gardant son « indignitat nacionala ». Lo fach es que lo coneguère pas que desliure.

2- En 1951, venguère secretari generau de l'IEO. Me donèra la tasca de « sauvar » lo *Diccionari*, que son autor riscava de

morir abans de l'acabar. Es dins aquela escasença que coneguère e frequentèra Alibert. Après la mòrt de sa molher, sei doas conhadadas l'avián aculhit a Montpelhièr. Eran d'ensenhairas laïcas tradicionalas, enemigas de l'occitan, ne pòde testimoniar. En mai dau respiech per son immensa sciéncia, aguère de simpatia per aquel òme vièlh, malaut, secrèt e timid, visiblement escrancat per la vida e condemnat a una solesa intellectuala quasi totala. Èra de mon etica de jamai li parlar de sa malemparada. Me tenguère simplement de me far veire a son enterrada. Après sa mòrt, ajudats d'una manèira puslèu autoritària per la conhada sobreviscudada, Dla Latour, Chabbèrt e ieu prepareriam l'edicion de l'òbra inacabada.

3- Ai pas la memòria d'aver jamai escondut a degun çò que vène de dire. Ai pas participat a ges de meçòrga piosa. A ma coneissença, Alibert a jamai, per sa part, pesat sus la vida de l'IEO. I aguèt jamai una responsabilitat. Verai es que l'IEO foguèt preparat dins la Resisténcia per Max Roqueta, Ismael Girard, Joan Cassou e Tristan Tzara. Es causa atestada. D'aquò foguère au fiu, entre 1943 e 44.

4- S'ai jamai publicat rèn, de cinquanta ans, sus lo cas, es qu'Alibert foguèt per ieu una òbra. Aquò's tanbèn una question d'etica. De qu'auriá caugut faire ? Proclamar, sens que degun o demandèsse, que la persona, autor de l'òbra, aviá resquilhat, dins de condicions escuras, fòra lo camin causit per lei fondators d'un Institut que se reclamava de l'òbra ?

5- Pasmens, en escrivent mei *Pecics de Mièg Sègle*, datats de genier-febrier de 1998 (pron abans que Gorgaud faguèsse levar aqueu pastís), diguère d'Alibert e deis òmes de sa generacion çò que me semblèt just de dire, après cinquanta ans, sus sei comportaments dins una situacion avalida, e per la coneissença dei pus joves. Me i tène. Intervendrai pas mai.

Question a Jaume Ressaire.

Dins sa letra a J.Castela, J. Ressaire torna a la decision presa antan per F.Fontan de partir Corsegar en doas « nacions ». Una dei rasons que m'opausèron longtemps a Fontan, es que sa famosa « clartat » se pagava au prètz d'una informacion linguistica, sociolinguistica e istorica fòrça elementara. Lo cas de Corsega es un cas limit. Vive ara en Toscana e crese de conéisser bèn Corsega (ont faguère quitament un seminari de dialectologia romanica a la demanda deis ensenhaires de sa lenga). Vese dificilament lei Toscons e tanbèn lei Còrs votar per una anexion de Corsega dau nòrd. Per quant au critèri que

torna sortir Ressaire, de l'evolucion *ll/dd*, per restacar lo Sud a Sardenha, li senhalarai qu'es tanbèn presenta en Campània miegjornala, a Ischia e Procida, en Lucània, Polhas e Calàbria (G.Rohlfs, *Grammatica Storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, Turin, Einaudi, 1966, pp.328-333). La question es : es que vai caler restacar tota una part de la Peninsula a un Estat sard ?

Questions a E.Feraud

Recòpie : « Demander la reconnaissance du provençal comme l'une des langues de la famille d'Oc, c'est affirmer son appartenance à la famille linguistique d'Oc. C'est demander que la personnalité de chaque membre de la famille soit respectée... » Avançam, benlèu d'a reculons, mai avançam. A condicion de cambiar « langue » en « dialecte », e mai sens aquest cambiament, l'escrivan occitan-provençau que siáu podriá sotasignar aquestei frasas. Ara que lo modus vivendi e lo respiech mutuau se son establits en Provença entre « occitans » e « mistralencs », demande donc a Enric Feraud çò qu'empacha l'*Union Provençala* d'intrar dins l'accòrdi, senon lo creire de pensar tenir sola e la solucion e lo contraròtle dau territòri. E. Feraud avança l'argument sociolinguistic de la « perception » qu'an « les locuteurs »... Es un bòn argument : lo que fundamenta per exemple la

lingua corsa, contra lei definicions estrictament linguisticas. Mai se pòt pas pretendre, en democracia veraia, faire un rampèu a una opinion sensa l'esclairar. Adonc, es qu'E. Feraud es lèst a difusir lei tèxts ancians e oficiaus de Provença, au temps d'una autonomia que i es cara, e que seguisson de principis grafics que se dirián uei « a l'occitana » ? Es qu'a porgit aquel argument ai signataris, ministres comprés, de sa peticion ? Enfin, en defòra dei fantaumas, es qu'Enric Feraud pensa ne saber mai sus Provença e lo provençau e èstre mai estacat a Provença e au provençau que leis escrivans, universitaris, pedagògs e militants associatius qu'an chausit una altra solucion qu'eu ? D'ont tèn lei taulas de la lei ?

Quatre mises au point pour en finir avec la confusion

par Domergue Sumier

1) Sur ce ce que je n'ai jamais dit

Dans le dernier numéro, Yves Gourgaud est revenu sur la triste période pétainiste de Louis Alibert, normalisateur de la graphie classique occitane (« un autre document des années noires », LL n°70). Y. Gourgaud me reproche d'avoir dit qu'« une perte de mémoire ne pourrait faire que du bien à l'occitanisme ». Evidemment je n'ai jamais dit cela : c'est totalement contraire à mes idées. Par contre, il est vrai que ce propos a été écrit sur la *List Oc* (forum Internet). Yves Gourgaud est un ami et je sais qu'il a été mal informé. Mais je l'invite désormais à vérifier plus sérieusement ses sources avant de publier des citations de seconde main... Et par la même occasion j'invite cette « seconde main » anonyme à ne pas raconter n'importe quoi. Quand on cite quelqu'un, on fait attention à qui dit quoi.

2) Le cas Alibert

Pour ma part, si je pense que l'occitanisme doit se tourner avant tout vers le futur, je suis quand même contre « les pertes de mémoire ». Il faut savoir regarder l'histoire en face. Le passé trouble de Louis Alibert doit être connu. Je ferai les observations suivantes.

. Le penchant pétainiste d'Alibert n'est pas un scoop, il a été mentionné à plusieurs reprises dans des livres ou des revues occitanistes. D'après ce que j'ai vu, le sujet n'a jamais été tabou. Personnellement, c'est en lisant Robert Lafont que j'ai appris la chose.

. Dans les années 1940-45, le pétainisme a séduit certains défenseurs de la langue d'oc. Parmi eux, il y avait des partisans des deux graphies de l'occitan : la mistralienne et la classique. Mais beaucoup de défenseurs de l'occitan ont aussi résisté au fascisme, et ils venaient également des deux tendances graphiques. A mon sens, il n'y a pas de relation entre la graphie et les engagements politiques.

. Alibert a normalisé la graphie classique, mais la graphie classique existait avant Alibert et elle ne s'est pas arrêtée avec lui. Rappelons quand même que ce système d'écriture est vieux d'un peu plus d'un millier d'années ! Avant Alibert, la restauration de la graphie classique a été initiée dès les XIXe et

XXe siècles par S.J. Honnorat, J. Roux, Joan-Batista Calvino (un Niçois trop souvent oublié), A. Perbosc et P. Estieu.

Après Alibert, il y a eu les travaux normatifs fondamentaux de Robert Lafont et de Pierre Bec .

. C'est une erreur grossière d'associer la « philosophie » de la graphie classique au pétainisme d'Alibert. Alibert n'a pas inventé la « philosophie » de la graphie classique. A la suite d'Honorat, cette pensée graphique s'est instituée dès les années 1890-1900 avec Roux, Calvino, Perbosc et Estieu. Ce n'est que tardivement, dans les années 1930, qu'Alibert s'est converti à la graphie classique.

. La norme d'une langue est avant tout un acquis technique. La technique survit toujours à la personnalité de ses concepteurs. Par exemple, Staline a inspiré la norme de plusieurs idiomes de l'ex-URSS : oudmourte, kazakh, kirghiz, tcherkesse, etc... mais les gens qui écrivent dans ces langues ne sont pas pour autant des staliniens ! C'est Kemal Atatürk, un autocrate chauvin notoire, qui a créé la norme du turc de Turquie... mais les millions de personnes qui utilisent cette norme ne sont pas forcément des kémalistes. Dans un tout autre domaine, la « coccinelle » de Volkswagen a été inventée par les nazis, mais personne ne songerait à accuser de nazisme les millions de fans de cette voiture. Werner Von Braun a travaillé pour les nazis, mais il a lancé les bases de la conquête de l'espace... on en déduira pas que les astronautes sont des fascistes. L'acquis technique survit à ses concepteurs. Il faut voir Alibert sous cet angle : il s'est compromis politiquement, mais son travail linguistique restera.

. Si on veut dédier un jour des rues ou des monuments aux restaurateurs de la graphie classique, on pensera donc aux grands pionniers intellectuels de cette aventure : Honnorat, Roux, Calvino, Perbosc, Estieu... On exclura Alibert des honneurs. Je pose quand même une question : Alibert a-t-il été condamné et a-t-il payé pour ses fautes ? S'en est-il repenti sincèrement après la guerre ? Si la réponse est oui, on pourra peut-être reconsidérer son cas.

. Si Y. Gourgaud dénonce le pétainisme d'Alibert -à juste titre-, il faudrait qu'il s'intéresse aussi au passage bref et mystérieux de Frédéric Mistral à l'Action Française. Je n'en déduis pas que les mistraliens sont tous d'affreux

maurassiens. On pourrait mentionner encore les opinions monarchistes, antirépublicaines et ultracléricales de Joseph Roumanille, qui néanmoins fut le véritable créateur de la graphie mistralienne.

Il y a une histoire trouble dans les deux camps graphiques de l'occitan. Je suggère d'étudier le problème globalement et plus « équitablement ».

3) Graphie unitaire : coexistence ou confusion ?

J'espère que ce n'est pas le cas d'Alibert qui a poussé Y. Gourgaud à se lancer dans la « graphie unitaire » avec Jean-Claude Bouvier.

J'ai bien compris que la « graphie unitaire » ne cherche pas à effacer les deux autres. J'entends bien qu'elle consiste à mélanger les voyelles de la graphie mistralienne avec les consonnes de la graphie classique. Je prends bien note que cela ne consiste pas à réformer les deux normes existantes, mais à en faire un « panachage ».

Pourtant, je ne vois pas comment les usagers pourraient y voir plus clair. Il est déjà difficile d'expliquer aux novices qu'il existe deux graphies. Il me semblerait beaucoup plus rentable de soutenir la politique d'amitié entre occitanistes (IEO, Calandreta...) et mistraliens (Felibrige, Parlaren...).

Nous devrions regarder l'exemple de la coexistence des trois écritures du berbère (tiffinagh, latine, arabe), des deux écritures du kurde (latine et arabe) ou encore des deux écritures du chinois (idéogrammes et pinyin). Il y a une coexistence pacifique, mais sans mélange confus des codes.

A contrario, le japonais est l'exemple à ne pas suivre : trois écritures différentes (hiragana, katakana, kanji) se mélangent dans une même phrase... ou dans un même mot ! Cela a produit l'écriture la plus complexe et la plus ambiguë du monde.

La coexistence pacifique des deux graphies serait beaucoup plus constructive que le « panachage », forcément confusionniste et déstabilisateur. Certes, la « graphie unitaire » n'est qu'un mélange de deux systèmes de l'alphabet latin. Mais le risque de confusion n'en est que plus grand. Comment garantir la distinction claire de ces trois systèmes lorsque l'un est le MELANGE des deux autres ? Il est absolument impossible à un apprenant de savoir du premier coup d'œil à quelle graphie appartiennent les phrases suivantes :

« Lei montanhas son bèlas » « Li mountagno soun bello »
 « Li montanhos soun bèllos » « Siam lei felens de la Grècia immortala »
 « Siam li felen de la Grèço inmourtalo » « Siam li felens de la Grècio/Grèço (?) immourtalo ».

Il est inévitable de s'emmêler les pinceaux. Avec 2 graphies, on peut faire encore une distinction ; avec 3, ça devient difficile. Je préfère la coexistence de 2 systèmes identifiables à la confusion de 3 systèmes enchevêtrés. La « graphie unitaire » risque donc d'être en réalité « désunitaire ».

J'approuve l'oecuménisme d'Y. Gourgaud et de J.C. Bouvier, mais je pense qu'ils ont choisi une mauvaise stratégie. Ils ne tiennent pas compte des pratiques qui se sont aujourd'hui socialisées.

De plus, il y a déjà assez de problèmes au sein des deux normes de base :

. La norme classique s'est déstabilisée à partir de 1975 à cause d'un réformisme endémique et inutile, d'abord institutionnel, puis individuel. A un moment, chacun avait « sa » graphie classique : c'est devenu ingérable dans l'enseignement ! Une réharmonisation se dessine depuis 4 ans grâce aux propositions unitaires du *Conselh de la Lengua Occitana* et grâce à l'effort des enseignants. Mais certains individualistes irresponsables sévissent encore.

. La norme mistralienne a connu exactement les mêmes déboires pendant les premières décennies du Felibrige. Le

prestige de l'œuvre de Mistral a permis ensuite une certaine stabilisation. Mais les réformes anarchiques et individuelles réapparaissent depuis quelques années. La revue « *Li nouvello de Prouvènço* » revendique un néo-provençal parfois très surprenant (« LOU Vau-cluso »...). Le dictionnaire de Jules Coupié présente de nombreuses innovations qui contredisent l'usage fixé par Mistral et Roumanille. Le niçois mistralien baigne dans un flou remarquable (usage hésitant du graphème « lh », accents erratiques...).

4) L'occitan, lenga de Provença

Enfin, il faut remettre les pendules à l'heure après la publication de l'article d'Henri Féraud, président délégué de *l'Union provençale* (« Mise au point/ Le provençal, langue de Provence », LL n°70, p.21). *L'Union Provençale* cultive une conception sectaire du mistralisme, une allergie viscérale aux occitanistes, une phobie irrationnelle de la *graphie classique*. On a bien sûr le droit de penser ainsi, encore faut-il le faire avec des arguments honnêtes. Or, *l'Union Provençale* avance des arguments totalement faux. Et elle n'hésite pas à falsifier sans vergogne la pensée même de Mistral. Il est très facile de démontrer ces arguments un à un :

. « Il n'y aurait pas une langue d'oc mais des « langues d'oc ». Mistral a toujours parlé de « la langue d'oc » au singulier.

. « Le provençal serait une langue distincte de l'occitan, au sein de la famille des « langues d'oc ». Mistral a toujours parlé de « langue provençale » comme synonyme de « la langue d'oc », le « provençal » s'étendant à tout le « Midi ».

. « L' « occitan » ne serait pas synonyme de « langue d'oc ». Le Felibrige a adopté officiellement le terme d' « occitan » dans ses statuts. Mistral accepte, dans son dictionnaire, que les mots « occitan, Occitanie » puissent s'appliquer à tout le midi. Yves Gourgaud a très bien démontré cela dans les articles précédents.

- « Les occitanistes voudraient imposer un « occitan standard » qui supprimerait les dialectes ». Ce mensonge-là est savoureux, tellement il est énorme. Il suffit d'ouvrir n'importe quelle revue occitaniste pour voir à quel point les dialectes s'y épanouissent. Les revues de *l'Union Provençale* ne peuvent pas se targuer d'une aussi grande diversité. L' « occitan standard » existe, bien entendu, mais à côté des dialectes, et non pas contre eux. Les spécialistes de l'occitan standard sont très clairs sur ce point et certains cultivent d'ailleurs le provençal (R.Lafont) ou le gascon (P. Bec, J. Taupiac). Les mistraliens possèdent eux aussi une langue standardisée : le provençal littéraire mistralien. Il a été théorisé à l'extrême par Pierre Dévoluy. *L'Union Provençale* est donc très mal placée pour donner des leçons de diversité dialectale.

. « Les occitanistes menaceraient l'héritage de Mistral ». Reconnaissons que dans les années 70, certains occitanistes sont tombés stupidement dans l'antimistralisme sectaire. La mode ultragauchiste de l'époque favorisait ce genre d'attitudes sans nuances. Mais c'est terminé depuis longtemps.

Aujourd'hui l'occitanisme sait de nouveau qu'il est issu du Felibrige et de Mistral.

. « L'intercompréhension ne serait pas un critère pour définir une langue ». Les savants de *l'Union Provençale* semblent ignorer les acquis de la linguistique comparée. Les mesures de distance linguistique de Morris Swadesh ou de Joseph Greenberg, le grand linguiste mistralien Jules Ronjat avait déjà démontré l'unité profonde de la langue d'oc, des Alpes aux Pyrénées.

. « Une langue se définirait par des critères sociolinguistiques : nom adopté par les locuteurs, par les institutions démocratiques, etc ».

1- La sociolinguistique n'est pas détachée de la linguistique traditionnelle, au contraire elle l'englobe et en élargit les

perspectives (cf. Louis-Jean Calvet). La sociolinguistique reprendra par exemple les acquis de la linguistique comparée (voir ci-dessus). De plus, je me permets de rappeler que la sociolinguistique a été introduite en Pays d'Oc par Robert Lafont et l'école de Montpellier. C'est grâce aux occitanistes que l'*Union Provençale* peut prétendre faire de la sociolinguistique.

- 2- Bien sûr, il est intéressant d'analyser le nom de la langue qu'adoptent les locuteurs et les institutions. C'est une indication scientifique sur les représentations collectives. Mais ce n'est pas cela qui définit scientifiquement une « langue »... à moins de vouloir faire du populisme.
- 3- De toutes les manières, le nom « occitan » est reconnu en Provence par le dictionnaire de Mistral ! Il est reconnu par des associations provençales représentatives comme le Felibrige, Parlarem, l'IEO, Calandreta, Leis Amics de Mesclum, etc. Il est l'emblème d'une célèbre marque provençale de cosmétiques : « l'Occitane ». Il est revendiqué par des collectivités locales de l'Etat italien (Val Maira, Piémont) et de l'Etat français (mairies de Nîmes, Aix en Provence, Septème, La Bouilladisse...). Il est reconnu par les linguistes des universités provençales. Il vient d'être adopté par la loi italienne sur les minorités linguistiques.

Et bien entendu, les partisans du mot « occitan » n'ont jamais refusé le terme de « provençal ». Les arguments de l'*Union Provençale* sont donc inopérants. Ajoutons qu'il est insupportable de voir ces gens-là s'ériger comme la seule référence autorisée de la « provençalité ». Les occitanistes de Provence et les mistraliens ouverts (Felibrige, Parlaren) sont également la provençalité.

Les occitanistes n'ont aucune leçon de « provençalité » à recevoir. La graphie classique est légitimée par sa tradition millénaire en Provence. Elle est légitimée par la quantité et la qualité de ce qu'elle a produit au XXe siècle, en provençal. Je dis bien EN PROVENÇAL. Que l'on pense à l'œuvre littéraire immense de Robert Lafont, qui est l'écrivain provençal le plus prolifique. Que l'on pense aux artistes talentueux et incontestés comme Joan-Ives Casanova, Jòrgi Rebol, Alan Pelhon, Pèire Eirçon, Reinat Toscano, Pèire Pessamessa, Gacha-Empega, Miquèla e lei Chapacans, Joan-Maria Carlotti, Nux Vomica, Lo Dalfin, Lhi Sonaires, Miquèu Montanaro, Massilia Sound System, etc, etc. La graphie classique est une composante indissoluble, ancienne et dynamique du paysage provençal. Les provocations de l'*Union Provençale* n'y changeront rien. Si quelqu'un mérite une bonne leçon de provençalité, c'est bien l'*Union Provençale*.

Recerca istorica : lo movement provençau e occitan durant leis oras sombras

per Pèire Pessamessa

A ieu m'agrada la polemica e ai pas d'inclinacion de restas per lo consensus molh, emai dins lo movement occitan. Ives Gorgaud qu'ei pas istorian, segons çò que ditz, contesta d'a fons l'imatge (d'Epinal) d'un felibrige maurassenc e colaborator entre que l'IEO seria un nis de resistents e de maquisards. Revela çò qu'èra estat mai o mens escondut que lo gramatic Alibèrt l'avián agut empresonat en 1944, condemnat a mòrt e puei graciát. Tanben, l'Ives Gorgaud voudriá que lei resistents que fondèron puèi l'IEO, dau mens aquelei que vivon encara, nos diguèsson quentèi son estats sei fachs de resisténcia. Per quant a ieu, seriá ben en pena de lei donar, qu'aviáu 8 ans de temps en 1939 e en consequéncia 13 ans au mes de desembre 1944. Aquèu periode l'ai doncas agut viscut, sensa li poguer participar, coma un niston qu'aviá pas encara l'atge de rason. Mai se n'es agut mancat d'un pèu. L'amic Pèire Desorgues, de très ans mon ainat, aviá l'an 43 sautat lo pas, que s'èra engatjat dins la resisténcia e fasiá agent de liason. Amb una inconsciéncia totala, segons çò que me diguèt dins una emession de radio provençala de doas oras que faguèri en 1986 sus leis ondas de la radiò d'estat. Pèu me racontèt d'aquelei dos jevents marselhés refugiats a Ate qu'avián 15 ans coma eu e qu'elei avián chausits de s'engatjar dins la milice e que foguèron liquidats per lei resistents. L'inconsciéncia, aquí, èra dobla. Tot aquò, per vos dire, qu'ai agut passat per malhas. Mai pasmens, aqueste periode trebol l'ai agut viscut, pron per me sovenir dei tiquets de ravitalhament e dei sopas de cogarda sensa buerri e sensa òli. Escotavi la radio quand i aviá d'electricitat e mon vesin Carrier un parisenc emigrat m'incitava a escotar leis editoriaus de Philippe Henriot, un « orateur hors de pair », milician, segretari d'estat e l'informacion dins lo darrier govern Laval. Escoteriam pèu la radio de Londres qu'èra ben brolhada e aquò si que lo podriam considerar coma un fach de resisténcia... Dins lei bastidas en roinas de Serre e de la Bauma de Chantabèla, amb lo tropèu de cabras faguèriam sovent rescontre de maquisards, de jovens que s'èron refugiats dins leis còlas per escapar au STO (Serviçi du Travailh Obligatòri)

a la deportacion en Alemanha. Mai curiosament se comporteriam coma d'espectators distrachs que plaçats ai primierei lotjas compreniam mau e regarderiam tot just la peça istorica que se jugava a bèlais uèlhs vesent. L'arribada deis americans, a la fin dau mes d'avost 1944, si que nautrei paures pequelets afamats ne'n gardarem encara memòria tant que viurem. Aneriam veire la colona motorizada a la rota de Ponchut que nos mandavan de chocolat, de bescuechs e tota sòrta de lipetariá que rescaçeriam amb entosiasme. De quatre ans n'eriam estats privats. Es justament aquest estiu de liberacion que lo poeta provençau Noël Vesper foguèt fusilhat a la Ròcha d'Espelh comuna de Buous. Era felibre, maurassenc e colaborava au « Marsyas » de Sully André Peye. Noël Vesper de son nom vertadier Nougat Noël Edouard nascut a Merindou lo vint-cinc de desembre 1882 èra un vaudés du Leberon, pastor de la gleisa reformada. Amb eu foguèron fusilhats en aqueu mes d'avost 1944 sa frema Serre Laure Josèphine e 6 autrei personas, de « collabos » arrestats per lei FTP du commandant « Raphaël » e tenguts presoniers dins lei maquis. M'es agut estat dich que foguèron victimas de represalhas ordonadas per Raphaël per venjar lei 7 resistents que foguèron tuats per leis sordats alemands après qu'aguèsson atacats de tancs enemics a la vista de Costelet, es a dire en plen mitan d'una plana. Parierament tres presoniers alemands foguèron executats. Dins l'obratge « *la résistance au pays d'Apt* », aquest episòdi es relatat d'una maniera pron confusa e se compren. Una tala manca d'estrategia es pauc comuna. Ara, pausarem la question de qu'aviá fach lo poeta Noël Vesper per meritar la mòrt ? S'èra engatjat dins la « milice » ? Non, entre lei fusilhats de Buous li aviá qu'un de nascut en 1915, totei leis autres nascuts dins leis annadas 1880, coma Loïs Alibert, avián doncas passat l'atge e se trattava soncament de colaborators que seguissián leis consignes dau cap de l'estat Pétain e dau premier ministre Laval qu'aviá agut declarat « je souhaite la victoire de l'Allemagne », aquò l'oblidem pas nimai. Es probable que lo gramatic apoticari Alibert èra dins aqueleis ideias. Coma lo

canonge Salvat, lo cabiscòu de l'escòla occitana de Tolosa que maugrat son pétainisme foguèt deportat en Alemanha e que podiá doncas pas condemnar per colaboracion qu'an aquesta epòca tot èra pas blanc blanc negre negre. Suffis de legir l'obra monumentalala d'Henri Amourous « *la vie quotidienne des français sous l'occupation* », volume 9 les règlements de compte » per se n'avisar.

Personalament, après l'enquesta qu'ai agut facha, cresi pas que la fusilhada sensa jutjament de Noël Vesper èra tant si pauc justificada, tanpauc coma la condemna a mòrt de Loïs Alibert - en cas que n'i aguèsse agut una... M'es agut estat dich qu'èra a causa de sa femna que l'aviòn fusilhat, una lenga de sèrp que charrava trò a tòrt e a través. Destinada curiosa qu'aquela dau poeta Noël Vesper, de son nom Nougat, descendent dei persecuta vaudés que perdeguet la vida per çò qu'era d'estrema drecha, dins la rega de « *L'Action française* » de Carles Maurràs e per çò qu'èra maumaridat. Un pastor parpalhòt dins aquèu movement, aquò sembla estranh, mai es un fach que constatem, coma l'amistat dau Maurràs de 1900, déjà réaliste amb lo socialista Auguste Marin, deputat, poeta provençau, director de « *l'Armana marsihés* ». Per quant a Alibert, sabem lei liamess qu'aviá establits amb lei catalans dins leis annadas 1920-1930, subretot amb Jordi Carbonell que li publiquet sa gramatica occitana. E ben, aqueu rodelet d'intellectuals catalans de « l'amic de les arts » - que tanben Salvador Dali n'en fasiá partida - èran sota l'influença dei teorias de Maurràs e de « l'action française » tot en siguent occitanistes e colaborators de l' « OC » d'Ismaël Girard. S'escapèt a la pena de mòrt, Alibert coneiguèt pasmens la preson a Montpelhier e aguèri dins leis annadas 60 un rendut-compte d'aquest emprisonnement. En efiech, Enric Roques, l'òme a chivau, lo « primadier » de la randonada equestra de Sant-Romiege de Provença -la Vendée provençale-, félibre mistralenc èra estat incarcerat amb eu, per fachs de colaboracions e aviá agut leser d'aprene de nocions de grafia occitana e soventei fes quora veniá amb sei cavaliers a l'ostalariá ne'n parleriam e evoqueriam lei problèmas dei doas grafias, que totei dos en preson n'avián poscut faire de legor comparason e sintèsi.

An aqueu prepaus signalem que lei colaborators entre lei majoraus dau Felibritge representavan una fòrça que se manifestava encara après la liberacion. Se ne'n cresem René Jouveau dins son « *histoire du Fèlibrige* », a la Santo-Estello de 1945, se trobèron onze per s'opausar a tota sancion contra Carles maurràs e Amfòs Arnaud. Vaquí ne'n lo tèxte

« dans l'impossibilité d'appliquer le texte de l'article 158 du Statut et deux de nos confrères étant touchés par une sentence d'indignité nationale à vie, le consistoire décide que leurs noms seront effacés et qu'en conséquence leurs cigales seront vacantes. Le vote sera acquis à la majorité simple. Le scrutin donne le résultat suivant : 34 votants, 19 pour l'acceptation, 11 contre, 3 bulletins blancs, 1 bulletin nul ». De son costat, un correspondant de Marius Jouveau aviá escrich « qu'elle soit de Vichy, d'Alger ou de Paris, la loi de Simon de Montfort ne doit pas être notre loi ».

Mon vesin Carrier, l'admirator de Philippe Henriot coneiguèt pereu lei presons de la liberacion. Foguèt acusat d'aguer fach de senhaus lumenós per d'aviators alemands qu'èran censats vouguer ravitalhar d'ipotetics « maquis fascistes » ! En tot cas, vos pòdi afortir, ieu, son vesin, ai jamai agut ren vist e amb lo pauc d'electricitat qu'aviam, auriam pas fach de belugas ! Per quant ai pretenduts « maquis bruns fascistes » foguèron acusats lo 24 de novembre 1944 d'aguer fach sautar lo Q.G. dei resistents, lo castèu de la Simona a Pertus, borrat d'armas e d'explosius onte periguèron trenta quatre personas ! Gaire probable, diguem puslèu que seriá estat una imprudença. Era un temps desrasonable, coma lo cantava Léo Ferrè, coma totei lei temps de guèrra e uei, se volem concloure, per ieu lo mièlhs seriá d'esperar encara vint ans que li aurà plus ges de survivents per que d'istorians elucidèsson aqueu ponch capitau de la segonda guèrra mondiala. Cu dei sòcis de l'IEO o dau Felibritge an agut lo mai resistit ais nazis ? Mai dobti qu'aquò passionarà lo poble d'Oc o çò que ne'n sobrarà.

1- Dins *La Victoire* quotidian de Tolosa, numerò du 24 de desembre 1944, lo jornaliste -resistent Piere Dumas escrivíá : « dans la rafle énorme qui fut faite en ces jours agités de la Libération, des criminels ont échappé tandis que des innocents -je ne dis pas des demi-coupables ou des imprudents- des innocents intégraux ont été internés, maltraités, emprisonnés et le sont encore sans que nul leur ait posé une question et sans qu'ils sachent eux-mêmes les motifs de leur arrestation... il y a dans les camps des pauvres types, dont le seul crime est d'avoir été pétainistes, sans délation, sans méchanceté, voire même anti-allemand convaincu. Il y a dans les camps des officiers de l'autre guerre, vieillards d'aujourd'hui, couverts de décorations, de mérites et de vertus qui se demandent si c'est bien la même France qu'ils ont sauvée et qui les brise maintenant »

Alibert et l'illusion

par Jacques Ressaïr

Contrairement à ce que nous avons affirmé dans Lo Lugarn n°51, Louis Alibert n'a pas été condamné à mort lors de la Libération, mais seulement à 5 ans de détention et frappé d'indignité nationale à vie.

Le soir de sa condamnation, Adrien Louis Alibert va alors sur ses 62 ans, l'âge où l'on commence à faire un bilan. Le sien est clair : c'est l'échec.

Pendant de longues années, il a mis tous ses espoirs dans la Catalogne voisine : la chappe de plomb du franquisme s'est abattu sur elle. Jordi Carbonell, l'ami catalan de Sitges depuis quelques temps ne lui écrit que quelques rares lettres de circonstance.

Alibert s'est réfugié corps et âme dans les bras de Vichy bercé par les sirènes régionalistes du régime. Plus encore, entraîné par la haine du radicalisme de l'entre-deux guerres, il s'est rangé aux côtés d'Adolf Hitler.

Sa femme, comme lui, est emprisonnée pour avoir dénoncé par écrit des militants gaullistes de Montréal. Son unique fils, Henri, engagé volontaire en Allemagne est mort en 1943, le jour de ses trente ans.

Lui qui a tant écrit pour la dignité de sa langue est frappé d'indignité par la justice française.

Comment Alibert en est-il arrivé là ? A-t-il aux lendemains de sa condamnation été traversé par le doute ? Rien dans les quelques lettres que nous avons retrouvées de lui ne permet de l'affirmer. Alibert est un homme de certitude. Une seule chose compte pour lui, il a la certitude que sa langue survivra aux malheurs du temps.

En publiant ces documents accablants sur un des pères de la linguistique occitane, nous savons qu'il se trouvera toute une gauche jacobine pour nous les jeter à la figure. Nous savons aussi que les ennemis de la graphie alibertine ne manqueront

pas de les utiliser, par assimilation hâtive, en parlant de graphie « fasciste ».

Nous leur répondrons par avance qu'Alibert n'est pas notre père spirituel. Il n'est pas non plus l'inventeur d'une graphie : il n'a fait que codifier avec méthode la graphie de ses aînés : l'Abbé Joseph Roux, Antonin Perbosc et Prosper Estieu. Aux jeunes occitans qui s'étonneront en découvrant le vrai visage d'Alibert, nous leur dirons que leur histoire n'est pas faite que de héros, mais aussi d'anti-héros. Alibert est mort en 1959, l'année même de la fondation du Parti Nationaliste Occitan.

NB : Nous remercions le Collège d'Occitanie de nous avoir laissé consulter ses Archives, ainsi que la Direction des Archives de Carcassonne.

Article paru dans « *La Démocratie* » du 11-03-46

A la cour de justice de Montpellier

Les époux Alibert de Montréal sont condamnés aux travaux forcés et à la réclusion

Le procès des époux Adrien Alibert et Marie-Louise Latour, pharmaciens à Montréal, était impatiemment attendu par la population audoise. La pharmacienne et son mari avaient manifesté dès le début de la guerre des sentiments germanophiles et s'étaient par la suite rangés dans le camp de la collaboration.

On reprochait notamment à la femme Alibert d'avoir fait arrêter et déporter en Allemagne où il est mort dans des conditions tragiques, l'ingénieur des travaux publics M. Baby, de Montréal, grand blessé de la guerre 1914-18, membre actif de la Résistance. L'espion Bach, condamné à mort et fusillé l'été dernier, avait révélé, au cours de l'instruction de son procès, que les époux Alibert étaient à l'origine de l'arrestation de M. Baby, et ce témoignage n'avait fait que confirmer tous les indices recueillis par ailleurs.

Devant la Cour de Justice, la femme Alibert a nié les charges relevées contre elle, mais a admis cependant qu'elle était l'auteur d'une lettre dénonçant plusieurs gaullistes. Quant à son mari -qui n'a dans toutes ces affaires joué que le second rôle-, il a prétendu que les aveux qu'il avait faits à l'instruction lui avaient été arrachés par la violence et qu'il avait au demeurant rendu service à trop de républicains espagnols pour qu'on puisse lui faire grief des peccadilles qu'on lui impute à crime.

Le réquisitoire de M. le Commissaire du gouvernement a mis en lumière la responsabilité de la femme Alibert dans l'arrestation de l'ingénieur Baby et a durement stigmatisé la conduite de la pharmacienne et de son mari pendant l'occupation. Le distingué magistrat a toutefois introduit une discrimination entre le cas de la pharmacienne et celui de son mari moins coupable qu'elle. Discrimination très justifiée, la femme Alibert apparaissant comme un véritable génie du mal et comme douée par surcroît d'une redoutable perversité.

Après plaidoiries, la Cour a entériné les conclusions de M. le Commissaire du gouvernement en condamnant, pour atteinte à la sûreté de l'Etat, Marie-Louise Latour, femme Alibert, à dix années de travaux forcés, et Adrien Alibert à cinq années de réclusion. Ils seront en outre frappés de l'indignation nationale à vie.

Le document suivant se trouve dans l'importante correspondance d'Ismaël Girard qui a été léguée par son épouse au Collège d'Occitanie. Ismaël Girard l'a subtilisée à la Préfecture de Toulouse à la Libération dans le but fort probable de sauver son ami Alibert. Malheureusement, le couple Alibert sera dénoncé lors d'un procès retentissant en juillet 1945 par l'interprète de la Gestapo de Carcassonne, l'alsacien René Bach.

Monsieur le Préfet,

Vous voudrez bien m'excuser d'abuser de vos instants au sujet d'une question de minime importance, mais il est nécessaire que vous soyez informé de certains faits qui doivent retenir votre attention.

Vous savez qu'à la suite d'une démarche de la Société d'Etudes Occitanes appuyée par Mr H. Garel, professeur à la Faculté des Lettres, il a été question d'organiser un cours de langue d'oc moderne auprès de cette Faculté. Sur le conseil de Mr le Doyen, une subvention a été demandée au Bureau du Régionalisme de votre Préfecture. Répondant aux instances de Mr Garel et de mes amis, j'ai accepté, à mon corps défendant, de poser ma candidature à cette place, car mes occupations professionnelles et mes études personnelles ne la rendaient guère agréable pour moi. Or je viens d'apprendre d'une source très sûre que ma candidature était écartée pour des raisons politiques. Dans nos sociétés, on ne s'est jamais occupé de questions de cette nature. Cependant dans l'intérêt de la S.E.E. dont je suis le principal fondateur et l'inspirateur, je dois mettre les choses au point. Il ne faudrait pas qu'à la suite d'obscures intrigues dont le mobile intéressé ne peut échapper à personne, notre groupement continue à être l'objet d'un véritable ostracisme et soit tenu en suspicion.

Je sais ce qui a été fait contre elle depuis déjà longtemps. On a essayé de l'exclure de toute activité régionaliste officielle et de faire le silence sur son existence, malgré son rôle de premier plan dans le mouvement de la renaissance régionaliste voulu par le Maréchal Pétain. Je ne vous citerai qu'un fait parmi bien d'autres. Dans la Revue des Provinces du 1^{er} trimestre 1943, un inventaire de « l'activité Régionaliste de la zone Languedoc-Pyrénées-Gascogne » de Mr A. Rariel, notre société et ses publications ont été passées sous silence au profit d'une série d'associations et de publications sans aucune existence réelle. Cependant, Monsieur le Préfet, notre société groupe des hommes de haute valeur sociale et scientifique comme Mrs Bourciez, Gavel, Ripert, professeurs de nos facultés méridionales, Mrs Camproux et Guiter, chargés de cours de langues d'oc moderne à la Faculté de Montpellier, Mrs Barthe, Bouget, Mazat, agrégés de l'université, sans compter nombre de docteurs en droit et en médecine, d'hommes éminents dans le mouvement régionaliste qu'il serait fastidieux de citer. Je juge inutile de me présenter au point de vue de ma valeur personnelle ; elle a été reconnue par les hommes qualifiés pour cela et l'Académie des Jeux Floraux m'a décerné un de ses prix. Ma « gramatica occitana » est connue de tous ainsi que mon action. Cependant, puisque je suis incriminé de je ne sais quel démerite « politique », il est juste que je vous expose en détail ce que je suis à ce point de vue particulier :

1° *Dès ma jeunesse, j'ai fait de l'opposition au régime radical-socialiste à Bram où je suis né, et à Montréal où j'exerce ma profession. Ce qui m'a valu beaucoup d'avaries. et de pertes d'argent.*

2° *J'ai été candidat aux élections municipales qui ont suivi la guerre de 1914 contre les radicaux-socialistes.*

3° *Depuis 1918, je suis abonné à l'Action Française et j'ai fait partie de la Ligue d'A.F. en qualité de sympathisant et de Ligeur.*

4° *Blessé de guerre et médaillé militaire de l'autre guerre, j'ai demandé mon maintien dans les cadres et j'ai été remobilisé à la dernière.*

5° *En compagnie de Mr Maurice Blanc et en qualité de secrétaire, j'ai fondé la section locale de la Légion des C. de Montréal et j'ai été exclu du comité, car j'étais en désaccord complet avec le Président Départemental Caillard parce que je voulais faire de notre section une véritable association de combat et de défense de la Révolution Nationale (ce qu'est aujourd'hui la milice).*

6° *Actuellement, je suis avec six ou sept de mes amis parmi le petit groupe de fidèles à la politique du Maréchal et du Président Laval. Je suis inscrit au groupe « Collaboration » depuis deux ans.*

Si ces opinions sont subversives, Monsieur le Préfet, je n'ai plus rien à dire. S'il en est autrement, je vous demanderais non ma nomination au poste de chargé de cours à la Faculté, car cela m'intéresse médiocrement, mais un peu plus de justice du côté officiel pour la Société d'Etudes Occitanes qui existe et qui compte autant et plus que d'autres.

Confiant dans votre esprit de justice et dans votre clairvoyance,
veuillez agréer, Monsieur le Préfet Régional, mes respectueuses
salutations
L. Alibert.



n° 71 • 10

Note de la rédaction : les difficultés de déchiffrement de la lettre
manuscrite ont pu conduire à des erreurs sur les noms propres. Nous
nous en excusons par avance auprès de nos lecteurs, n'ayant pas le temps
matériel de faire les vérifications nécessaires.

Nòtas de lectura

per Jacme Delmas

Felix Arnaudin, *Correspondence*, edicions *Confluences*
Guí Latry e las edicions *Confluences* presentan lo **cinquen
libre** sus l'etnològue gascon ; aquela edicion es estada
possibla gràcias al Conselh Regional d'Aquitània, al Parc
Regional de la Grana Lana e subretot als subscriptors.
La nòva **publicacion es lo corrier** de l'òme, « lo pec de
Labohèire » segons son entorn. Dimarç 29 de febrer 2000 èra
la presentacion oficiala en çò de Mollat a Bordèu, dins lo
salon del nom del gran-pair Mollat que ajudèt Felix Arnaudin
a publicar unas òbras ; lo pifre del Cristian Vieussens èra
present per debutar e clavar la presentacion oficiala.
Sonque tres libres son estats publicats del temps de l'autor.
Mancan ara tres libres de publicar en 2000 e mai ; son d'unes
bels libres pron coneguts per ara en las Lanas.
Arnaudin explica que las Lanas èran pas tèrras estranhas abans
las plantacions napoleonianas. Lo libre *Correspondence*
explica Arnaudin e son temps, puèi tanben la metodologia del
trabalh siu. Lo corrièr d'Arnaudin es estat tocat d'en primier
per Guí Latry, pron abans los documents dels primiers libres
publicats per *Confluences*. Felix Arnaudin classejava ja. Lo
classament aqueste estauvièt pas lo trabalh de reclassament per
Guí Latry.
Totes los especialistas del temps d'Arnaudin son estats
contactats per dire « **que i a qualqu'un que trabalha dins
las lanas per la cultura populara**, abans l'arribada dels
bosques ». Mas Arnaudin es pas perdut e sol : escriu a totes
los grands de l'etnografia del moment. « L'etnolinguistica
nais en França » nos explica Guí Latry, e « es pas dominada
per l'institucion universitària ». Lo corrièr legitima son
trabalh, malgrat tot, per el tot parier ; se vòl embarrat dins son
canton e n'es a priori pron satisfait : es sovent absent al
moment d'un encontre programat.

Lo corrièr parla de la **concurréncia ambe las societats
sabentas** dins la recèrca de la tradicion e dels cants populars ;
« En Felix Arnaudin vòl pas èstre pel local, mas per l'estat
sancièr » torna dire Guí Latry ; son camins de las lanas, e
camins faits en bicicleta e los metòdes d'enquèsta tradicionals
en la França d'aquel temps.
« En Felix Arnaudin, en letras, es a l'obratge ; aital son
trabalh es descrit. **La retenguda es lo metòde d'apròche** ; lo
bon localier es una femna, pr'amor que a pas fait las guèrras e
totas las induccions consequentas. Las cançons pòdon èstre
çaquelà cantadas per las jovenòtas » assegura Guí Latry. Lo
material cançonier es preferit pron vielh, luènh dins lo temps.
L'originalitat d'Arnaudin passa per doas **tecnologias** del
temps, donc **nòvas** : la fotografia e la bicicleta, mas las
fotografias son unicats e esperon un novèl libre que serà fait fòra
colleccion. La bicicleta e la qualitat fotografica son
preocupacions permanentas del corrièr.
La correspondéncia se n'aguèt tanben ambe lo **felibritge**
gascon, mas sembla èstre malgrat el. Son univers èra fòra. Vòl
damorar aital. Los locutors naturals son presats e la subrevida
de la lenga ambe l'òbra literara es pas sa tòca. Respond en
francés a de letras en occitan e l'estil preval pas en seguida a
l'intercambi. L'unificacion lingüistica li fa paur... Los
Biarneses li farián usança d'una lenga nòbla.
Tres volums damoran de publicar ; un diccionari de dos
volums e son òbra literara en un volum.
« **Lo solitari de la lana es pus** » afortís Guí Latry en acabar
la conferéncia de dimarç.

Bordèu lo 1 de març de 2000

AVEM LEGIT

per Cristian Rapis

Lo poèta e ensagista arabe Jad Hatem, professor d'Universitat,
èra estat invitat d'onor a l'enta de la remesa dels prèmis del
Jansemin d'Argen, a Agen, en 1999, e, a aquela escasença,
aviá agut la possibilitat de conéisser l'òbra del dit Jansemin.
Aqueste rencontre intellectual demorèt pas sens consequéncia.
Jad Hatem n'a tirat un polit libròt (1) de 112 paginas intitulat
*Mal d'amour et joie de la poésie chez Majnoun Layla et
Jacques Jasmin*. Lo titol, un pauc long, revèrta plan çaquela
contengut. S'agís d'una comparason sarrada e, de còps, un
bricon erudita, entre Jansemin, pintor de l'amor considerat
quasiment tojorn coma dissociable del bonaür (2), e Majnon,
que sa carrièra se debanèt dins la segonda mitat del sègle
seten. Un dialòg atal es nosat mas, malgrat lo pinhastratge de
l'autor, ne vesèm clarament las termièras. Majnon canta Laïla
dont es estat separat mas la quita natura de son amor es letala
e, de contunh, l'òme transgredís los limits de l'uman. Sèm
aquí al delà de l'amor perque, se la mòrt es presenta dins la
fina amor coma dins Jansemin, es jamai una tòca
vertadièrament esperada. Al contrari, per son caractèr

d'exclusivitat, per son extatisme, per son excès, lo vassalatge
d'amor de Majnon deví fatalament pivelar los mistics.
Trantalha pas escriure : « Laïla, mon paradís, es mon infèrn ».
Aquò es dit, dins el, sens iperbòla. Los trobadors an agut
escrit la meteissa causa mas dins un ambient, soma tota, pus
sanitós. Jad Hatem, qu'es noirit de literatura francesa e
occitana, nòta a aquel prepaus que « *se nòstre poeta foguèsse
pervengut a la nocion de l'eternal feminin, benlèu aurí
pogut retrobar la vertat de Laïla dins totas las femnas* »
(p.21)
Aquel ensag plen d'interès, aviá d'en primier fach l'objècte
d'una seria de conferéncias a l'Universitat Sant Josèp (Facultat
de Las Letras) de Gemaizè, al Liban. La version francesa es
estat editada pel librari editor Quesseveur (3)
Vent terral ven de publicar *Lo cabrièr de las paraulas* de
Joan Bernat Vaselhas que coneissèm plan coma poèta, prosator
e istorian.. A causit de nos contar una istòria simpla mas que
pòt plaire al pus grand nombre. El es professor, ela infirmiera e
an tres dròlles. Al pè d'Usès, se meton a abalir de cabras : una

puèi doas e n'an lèu montat un tropèl. Ne disi pas mai alevat qu'aquò se legís ambe plaser e facilitat. Es un libre plen de sen e de frescor e espèri que seràn nombroses los que lo legiràn. (4).

Sinèra e la mòstra d'òr es un grand libre : d'en primièr per sa densitat (densitat de la paraula e de la frasa justas) e perque apareis coma una cabussada dins los remembres. Coma dins certanas cançons de gèsta ont cada laissa pòt èstre destacada de l'ensemble, aici cada capítol fòrma un tot mas los cal totes apariar per ne sentir la finalitat e lo pes. Cresi que, dins l'òbra ja importanta de Lagarda, *Sinèra* aurà una plaça a despart : es un còrpus preciós que son estil e sa puretat de lenga ne fan una referéncia.

Lo numèro 12 de *Le Monde des débats* consagra doas paginas al nacionalisme basc. Per aquò n'a apelat a Jon Juaristi qu'es filològ e istorian e l'Universitat del País Basc a Bilbao. Lo jornal francés a plan causit son interlocutor. Aqueste, après aver militat entre los abertzale a renonciat a sa fe nacionalista. Aquò li permet de sortir los eternalis rasonaments dels nacionalistas franceses o castelhanes : lo nacionalisme basc seriá una mena de melancolia collectiva, un sentiment « victimista » nascut de la pèrda d'un Estat qu'a pas jamai existit. Aquí sèm al nis de la sèrp. Sabèm pas perque mas, per qu'un nacionalisme siá pres en consideracion, cal que se referisca a un Estat qu'auriá existit anteriorament ! Jon Juaristi se permet tanben de dire que lo nacionalisme basc es estat « bricolat » recentament. Del *Monde des débats* nos podiam atendre a un constat per lo mens mitigat. Ailàs, vesèm, a la lectura d'aquel article, que participa al malordit visant a discreditar, de totas las manières, los nacionalismes autentics que fan tan paur a l'imperialisme francés e castelhan. Mens

qu'un jornal de reflexion *Le Monde des Débats* daissa devinar çò qu'es en realitat : una correja de transmission ideologica. *Camins d'Estiu* mantien un dialòg actiu ambe lo mond de l'Escòla Occitana d'Estiu. Lo numèro de Prima (n°77) es particularament ric de matèria. Los qu'an pas agut lo bonur d'ausir lo cantaire La Sauza, a Vilanuèva o endacòm mai, pòdon legir son poèma remirable *Sarvisè e Panòcha*. L'autor a costuma de lo dire sus accompagnement de guitarra e de lo cantar pas. Cresi qu'es quicòm de perfècte dins la fòrma coma dins lo fons. Totjorn per rapelar lo prèmi Paul Froment 1999 lo tèxte *Kindertotten*, esmoven e plan bastit, nos ditz que, dins una discrecion extrèma, Gasanhas contunha de téisser una òbra de valor. I a tanben de bons tèxtes de Bernat Bergèr que, de mai en mai, s'impausa coma escrivan e coma contaire, de Pèire Capela, de Zefir Bòsc, Felip Carbona, Guiu Langlés e Andrieu Lagarda. (5)

Avèm recebut *Reclams, Pais Occitans, l'Occitan, Gai Saber* que, per lor tenguda e la soliditat de lors equipas, demandarián a èstre espepissats de cap a cima. O farem un autre còp se Dieu o vòl.

Nòtas

- (1) L'obratge es dedicat a Guy Delbès qu'es lo rèirefelen del poeta agenés Delbès Antoni, autor de *La Musa Oblidada* (1958)
- (2) segon Jad Hatem
- (3) Librairie Quesseveur, 2 place des Laitiers 47000 Agen
- (4) *Lo cabrièr de las paraulas* de Joan Bernat Vaselhas, edit. Vent Terral, 81340 Valença d'Albigés ISBN 2-85927-074-4
- (5) *Camins d'Estiu*, 4 numèros : 50f. Centre Culturel Occitan-Picapol 47340 Autafaja-la-Tor Tél 0553413243

NÒSTRA LENGA

Lo participi present

per Cristian Rapin

Los autors actuals an pas totjorn consciéncia del fach que lo participi present es un temps d'usatge exclusivament literari. D'efècte, la lenga parlada lo coneis pas en fòra d'expressions fossilizadas, d'adjectius verbals o d'adjectius verbals substantivats (1) : *Aiga partent del potz, d'aquí estant, aire ausent, agulha-cosent, malvolent, etc...*

Cal notar que, dins l'anciana lenga, lo participi present preniá la marca del plural : *De ribièras e lacs portants vaissèls e*

barcas (A.Galimard), mentre que dins l'usatge literari actual e, sens dobte, jos l'influéncia del francés demòra invariable. Es estat remplaçat pel gerondu o per l'infinitiu construits amb « en » : *en nadant, en risent, en dançant ; en nadar, en rire, en dançar . : Es en dançant que li diguèri lo fons de mon sentiment.*

C.Rapin

- (1) Lois Alibert. Gramatica occitana ; p.98 (edit. CEO)

Corrier dels legeires

Depuis que je suis abonné au *Lugarn*, je suis avec passion tous les articles, mais souvent, il m'est bien difficile de comprendre les motivations des uns et des autres.

Je ne suis pas universitaire, pas lettré, pas membre de quelque parti que ce soit : je ne suis qu'un simple retraité anonyme, amoureux de l'Occitanie, mon pays. Aussi, je ne trouve pas toujours positives les querelles incessantes sur tel ou tel sujet :

La langue : il est vrai que vouloir une langue occitane uniformisée sur l'ensemble du territoire, choisie de « préférence » dans le « languedocien », est un non-sens. Je suis Limousin, et malheureusement ne connais que le dialecte précédemment cité, car le seul enseigné par correspondance. Cela ne m'empêche toutefois pas, de lire et de comprendre les textes écrits dans les autres dialectes de la langue d'Oc.

Pendant des années, et dans de nombreux ouvrages, le pays occitan se limitait aux régions de Midi-Pyrénées, Languedoc, et peut-être Aquitaine. C'était vouloir ignorer les autres régions. L'histoire des Cathares, bien que très importante dans l'histoire

du sud de la France, de même que la révolte des viticulteurs, ne représentent pas tout le passé des pays d'Oc. Il suffit de rechercher dans l'histoire à quelle époque, telle ou telle région a été rattachée au royaume de France, et on aura des surprises.

Je suis donc partisan de ne pas parler de « langue occitane » mais de « Langue d'Oc » avec ses dialectes.

Graphie : Là encore, je trouve que la normalisation voulue par l'I.E.O. n'est pas tellement conventionnelle. Pourquoi, par exemple, un « a » se prononce « o », un « o » = « ou », etc ?...

Comme l'avait écrit quelqu'un, dans ce périodique, la graphie mistralienne pour les voyelles, et la graphie alibertienne pour les consonnes, me sembleraient tout à fait appropriées, à condition de conserver les termes ou particularismes propres à chaque région. Il ne faut, en aucun cas vouloir une langue unique sur l'ensemble du territoire occitan.

Païs : compte tenu de ce qui précède, une fois ces problèmes réglés, cela me paraîtrait correct que cet ensemble de régions,

conservant chacune sa propre identité, puisse s'appeler OCCITANIA.

Maintenant je suis d'accord avec cet agriculteur interrogé, qui pense qu'il vaut mieux envisager, à l'heure actuelle, l'autonomie plutôt que l'indépendance. En effet, bien peu d'habitants, natifs de ce pays, se sentent concernés, tant par la langue que par une éventuelle autonomie régionale, encore que ce soit ce qui ferait le moins peur ; quand aux autres, tous les franchimans venus s'établir ou travailler au soleil, ils s'en...balancent... où sont résolument contre... le jacobinisme est bien ancré, pour eux la vérité vient de Paris.

Enfin, dans une future régionalisation, en vue d'une représentation européenne valable, cette Occitanie qui devrait parler d'une voix unique, pourrait être dirigée par un gouvernement et une assemblée territoriale élue. Il faudra, il est vrai, adopter une bannière (celle avec la croix me conviendrait parfaitement, mais voudront-ils l'adopter en Provence ?), et un hymne qui pourrait être choisi par référendum. Un programme serait bien utile pour gouverner, mais je laisse cela à des gens plus compétents que moi.

A mon avis, ce nouveau pays devrait être composée au moins de deux régions, et non de quatre comme j'ai pu le lire ailleurs.

(Le Limousin avait été réuni à l'Auvergne, pour former une région qui comprenait 1 800 000 habitants, face à trois régions, une au centre, 2 800 000ha, une à l'est, 6 500 000 ha, et une à l'ouest, 3 000 000 ha. Quel pourrait-être l'avenir de cette petite région de montagne face aux autres ?). Aussi personnellement, je vois plutôt deux grandes régions qui pourraient être constituées ainsi :

- Une région est regroupant Vallées italiennes - Provence - Drome et Ardèche - Languedoc - Roussillon et Auvergne, l'ensemble comptant environ 8 100 000 ha.

- Une région Ouest avec Aquitaine - Midi Pyrénées - Val d'Aran - Limousin, l'ensemble représentant quelques 6 000 000 ha, ce qui me paraît déjà un peu mieux équilibré. Ce partage pouvant peut-être, être encore amélioré.

Voilà l'Occitanie que j'aimerais connaître. Mais pour cela, il faudrait que toutes les tendances se donnent la main, au lieu de se

combattre idéologiquement, afin de se donner les moyens de réveiller la conscience des occitans léthargiques. Il faudrait une télé qui couvre l'ensemble du territoire, et que la presse qui existe (*La Setmana*, par exemple) ne soit pas boudée, mais malheureusement la plupart des personnes qui comprennent un dialecte, ne savent pas le lire, et c'est pourtant par ce moyen que l'on peut comprendre Provençaux, Gascons, etc...

J'arrête là mes divagations car je suis un vieux « repapiaire » qui a rêvé, un soir, à une Occitanie idéale, que je ne verrai probablement jamais, tant il y a de chemin à faire. Je vous prie de m'excuser de n'avoir pas écrit dans notre langue, mais je ne la possède pas totalement, et aurai certainement eu un nombre incalculable de fautes

Vous ferez ce que vous voudrez de ma lettre, mais j'avais besoin de me défouler.

Dani PLAS

le 17 de Febrièr 2000

Brinhac

No'm senteixi pas goaire a seguir los partits politics occitanistas, sia lo vòste o lo Partit occitan, permor de pressentir sovent que nosauts, gascons, no harem pas que cambiar de mèstes en substituir Tolosa o Montpelhièr a Paris.

Totun, no'vs voi pas esconer lo plaser qui èi en leger Lo Lugarn, permor d'i trobar opinions hòrt variadas, de còps contràrias a l'orientacion occitanista deu partit, en ua grand tolerància qui pòt semblar exceptionau en comparèr dab hèras de publicacions occitanistas.

Que ve'n felicitati. E s'acceptatz de publicar un article men en la mia grafia (abotiment d'ua revision de las règlas ortograficas dictadas e la vista-basta, 50 anns a, per un Alibèrt qui n'avè deu gascon qu'a coneixença fèble), que ve'n perpausarèi un suu tèma de la pluralitat lingüistica en los país d'Ò.

Jann Lafita

Fontenay-aux-Roses

PRECISION

Lo Lugarn n°70 a publié une carte des ethnies du Nord-Caucase. Celle-ci se réfère expressément au chapitre « Ciscaucasie » de l'atlas ethnopolitique. *La clef* paru chez Z'Éditions de Nice. Cet ouvrage est vendu par *Lo Lugarn* au prix de 200FF franco de port.

Par ailleurs, une phrase de la « *lettre à un ami tchéchène* » parue dans le même numéro a malencontreusement été

tronquée. Au lieu de « *En contrepoint de vos souffrances, il y avait votre colonisation...* » il fallait lire : « *En contrepoint de vos souffrances, il y avait votre espérance collective, l'indépendance derrière le général Douadaev, la liberté, la fin de la colonisation...* ».

Noves dal Centre Cultural Occitan « FRANCOIS FONTAN »

per JL Veyrac

La revista Valados Usitanos n°64 publica da l'assochoacion dal meme nom dona noticia de l'anar dal *Centre Cultural occitan* dediata a François Fontan. Quatre ans fach, aquel centre es estaa creat a l'iniciativa de *Valados Usitanos* abo l'ajut de la Comunitat montana dei Vals Cluzon e Germanasca. Al es establît a Peiroza, gròs país de la media Val Cluzon, ospitat dins lo palais de la Comunitat montana que ven de li conchede n'estància de mai.

Da cant a intervenents virats vers ei meinats dei escòles d'aquèla zòna, lo centre arcuèlha na documentacion ben

enteressanta sus ei Valades, l'Occitània pi en general, e puèi totes ei minorances etniques dal mond. Al buta a dispausicion de qui es cerchaire, estudent ò simplement curios, 2000 e passa libres e 140 racòltes de revistes e periòdics. Aquel fond creis continuament gràcies a donacions de privats e a finançaments de l'Assessorat regional a la cultura.

Lo meme numre 64 de *Valados Usitanos* dona un larg espaci al pòple mapuche e a la soa cultura. Alberto Trivero, etnològ turinès, es l'autor de *I Mapuche, une etnia sempre in lotta*.

Mise au point

par Gèli Grande

Suite à la critique de mon livre *5 setmanas amb una palma* faite par Ives Gourgaud dans le dernier *Lugarn*, je tiens à mettre certaines choses au point.

Première précision je ne suis pas machiste ni non plus atteint de phobie anti-homosexuelle.

p.32 : Si à propos de la fille dont je parle j'ai écrit que « *je voulais la baiser* » c'est que dans la variété des pulsions amoureuses (avoir envie de) baiser par pur plaisir est quelque chose qui arrive souvent et que j'ai pratiqué avec le plein accord de ces dames.

p.36 : J'étais à Bordeaux durant la Coupe du Monde. Dans mon milieu professionnel ultra majoritairement féminin, j'ai été témoin de ce que je décris. Les bordelaises que je fréquente chaque jour sont un peu coquines et ont un humour paillard... fallait-il les condamner pour voyeurisme ?

p.40 : Le genre de commerce sexuel pratiqué cours Dillon à Toulouse est connu depuis longtemps. Je ne vous pas pourquoi je n'en parlerais pas. Comme Brassens je pense qu'il ne faut pas leur jeter la pierre, car chacun(e) peut-être mon frère, ma mère ou ma sœur...

Seconde précision je ne suis pas raciste et ma pensée n'est pas voisine de celle du F.N. que je combat tous les jours.

p.73 : Ives Gourgaud n'aime pas l'humour sur les Belges ! Moi non plus. Il fallait prendre le « une fois » pour un clin d'œil amical au second ou troisième degré.

p.96 : Il est vrai que j'aurais dû préciser qu'en Provence les gens d'origine italienne ont récupéré le vocable Babi et en on fait un symbole de fierté et d'intégration à la Provence. Phénomène comparable au terme patois très péjoratif en français et que les occitanophones non occitanistes ont fait leur pour désigner notre langue. Pour en finir avec le terme Babi, les gens ne vivant pas (ou n'ayant pas vécu) en Provence ne peuvent effectivement pas le savoir d'où l'émoi compréhensible d'Ives Gourgaud.

Tout cela n'a rien à voir avec l'image positive que j'ai de la valeur éducative du sport en général et du football ou du rugby en particulier.

Je suis le premier à condamner et à dénoncer les débordements grégaires, sectaires et anti sportifs de certains supporters. J'ai souvent honte de certains d'entre eux (quelque que soit l'équipe, occitane ou non) faut-il les abandonner à leur délire ?

Je préfère les accompagner et du dedans en faire l'a(psycho)analyse de groupe même si certaines choses peuvent être dites de manière maladroite... Nobody is perfect.

Je suis ethniste comme Ives Gourgaud et sa vigilance anti fasciste et anti raciste, est aussi la mienne depuis maintenant 30 ans.

Pour remercier Ives Gourgaud de sa critique je terminerai par une citation d'Oscar Wilde « Quand les gens sont de mon avis, il me semble que je dois avoir tort ».

ETHNISME

La pensée ethniste de F.Fontan (I)

Ives Gourgaud

Avant-Propos

Selon sa bibliographie officielle, Fontan a publié cinq ouvrages : on en trouvera la référence précise dans l'Hommage à François Fontan (supplément au *Lugarn* n°38, 1991, page 92-93) Cependant, Ben Vautier (in *Lo Lugarn, 20 ans d'ethnisme*, textes choisis, Z'éditions, Nice, s.d. (1992), pages 11-43) publie sous le nom de Fontan une importante étude : *Les principes de l'ethnisme* qui était déjà parue en supplément au n°2 du *Lugarn* en 1971. Ce sont donc six études qui constituent l'essentiel (il reste des inédits) de la pensée fontanienne ; je voudrais ici présenter ces six études **comme un ensemble** cohérent et articulé, en faire ressortir les points forts tout en soulignant ce qui me semble faiblesses, erreurs ou points de réflexion dépassés par l'Histoire. Ceci afin de préparer d'une part une discussion aussi libre que possible autour de la pensée fontanienne et d'autre part une édition d' « oeuvres choisies ».

Certains penseront que la seule fidélité à l'œuvre est son édition complète : les six ouvrages publiés ensemble ne dépasseraient guère les 200 pages, ce qui ferait un livre d'un volume fort acceptable. Mais le problème n'est pas dans le volume : on sait que Fontan, poussé par la nécessité (il ne disposait pas, lui, d'une grande maison d'édition parisienne pour y répandre à loisir sa pensée) et aussi guidé par un style très synthétique et concis, a peu écrit. Le problème est ailleurs : contrairement à ce qu'on a pu dire, Fontan n'était pas un théoricien en chambre, un rêveur de l'Occitanie indépendante, un élaborateur de thèses « chimiquement pures » sur les langues et les ethnies. Toute sa vie a été militante, c'est-à-dire qu'il a toujours mêlé théorie et pratique : il fut le secrétaire bien présent d'un Parti à construire et à structurer ; il fut aussi, faut-il encore le rappeler, le militant de l'indépendance algérienne qui a payé son engagement au prix fort, par de la prison ferme (et certains occitanistes si prompts à critiquer ou à ironiser seraient bien avisés de faire d'abord leur examen de conscience). Il fut enfin l'organisateur fort efficace et concret du *Mouvement Autonomiste Occitan* qui dans les Vallées Occitanes d'Italie, obtint un succès électoral durable (là encore, certains occitanistes feraient bien de considérer leur propre bilan politique avant de critiquer « l'impuissance » des nationalistes occitans).

Cet engagement militant se traduit et s'observe dans ses écrits : on y trouve des aspects théoriques, certes, mais souvent mêlés à des considérations sur la situation politique immédiate. Or l'histoire suit son cours, et telle analyse, telle polémique qui étaient importantes voire essentielles à leur époque, ont pu de ce fait devenir obsolètes. Il en résulte que republier tous les écrits de Fontan risquerait de donner une idée fautive de sa pensée, en ne distinguant pas l'accessoire de l'essentiel, le permanent du transitoire.

Et bien que les écrits de Fontan soient, on l'a dit, très synthétiques, j'en proposerai une édition qui soit à la fois une synthèse (en regroupant les écrits par grands thèmes) et une mise à jour, non pas en ajoutant des notes (ce qu'a bien fait J.L. Veyrac pour les rééditions italiennes par exemple), mais en indiquant ce qui ne me semble pas digne d'être réédité dans la perspective qui est la mienne, c'est-à-dire militante (et non savante).

Il faut remarquer aussi que Fontan avait entrepris une vaste révision du marxisme et du reichisme, deux idéologies qu'il souhaitait « articuler » avec sa théorie ethniste pour proposer une approche globale de l'humanité dans ses trois aspects principaux : linguistique/national, social et sexuel. Mais tandis que l'ethnisme a été pensé et formulé très tôt et en détail, les critiques du marxisme et du reichisme sont demeurées à l'état d'ébauches : Fontan y tenait, mais il n'a pas eu le temps d'approfondir et encore moins de finaliser sa pensée sur ces points. On verra plus bas qu'il était bien conscient de cette faiblesse théorique (cf. plus bas note §5 : PRINCIPES). Nous avons donc pensé que, n'étant ni marxiste ni reichien, et n'ayant pas non plus connu Fontan, il serait bien imprudent de vouloir ici parler de cet aspect de sa pensée : nous nous en tiendrons donc à l'exposé de sa doctrine et de ses pratiques ethnistes, laissant à d'autres, bien plus qualifiés, le soin de présenter, s'ils le jugent utile, le marxisme et le reichisme de Fontan.

Il va de soi que les opinions ici exprimées ne sauraient engager que leur seul auteur.

Je travaille sur des textes concrets : en voici les références raccourcies (pour trouver les références complètes, CF. plus haut)
ETHNISME : c'est la 2^{ème} édition (de 1975) de l'ouvrage fondamental de Fontan : *Ethnisme, vers un nationalisme humaniste* (1^{er} édition en 1961)
NATION : c'est l'édition italienne récente (1995) de *La Nation occitane, ses frontières, ses régions* (1^{ère} édition en 1969), mais les citations sont données d'après le texte original français.
ORIENTATION : c'est l'édition originale de *Orientation politique du nationalisme occitan* 1970
PRINCIPES : c'est l'édition par Ben Vautier de *Les principes de l'ethnisme* (cf. référence plus haut ; 1^{ère} édition en 1971)
PROGRES : c'est l'édition du supplément au Lugarn n°5 de 1972 : *Nationalisme-révolutionnaire, religion marxiste et voie scientifique du progrès* (1^{ère} édition en 1970)
INTERNATIONALISME : c'est l'édition du Lugarn 8 bis de 1976 : *Nationalisme, fédéralisme, internationalisme* (1^{ère} édition en 1975)
 Le chiffre qui suit la référence courte est celui de la page : par exemple, **NATION** : 9 renvoie à la page 9 de l'édition utilisée.

3/ Vue d'ensemble de l'œuvre

La pensée de Fontan s'articule autour de deux thèmes essentiels : d'une part, l'Ethnisme, d'autre part, l'Occitanie. On constatera que les six études se répartissent également entre ces deux thèmes : trois portent spécifiquement sur l'Ethnisme (**ETHNISME**, **PRINCIPES** et **PROGRES**) alors que les trois autres envisagent surtout la situation occitane (**NATION**, **ORIENTATION** et **INTERNATIONALISME**)

Il ne faudrait pas en déduire qu'il s'agit là d'un beau diptyque : d'une part, on remarquera que les trois études consacrées à l'Ethnisme sont plus développées que les trois autres (elles comptent environ 120 pages contre 90 aux études occitanes) ; d'autre part, pour qui connaît tant soit peu la pensée de Fontan, il est évident que le nationalisme occitan découle de l'ethnisme, dont il n'est qu'un cas particulier. Il serait donc absurde de vouloir lire (et donc éditer) la partie « Occitanie » indépendamment de la partie « Ethnisme » de l'œuvre fontanienne, tout comme il serait absurde de la présenter avant la partie Ethnisme. On remarquera d'ailleurs que les dates de parution des études occitanes sont plus tardives (1969, 70 et 75 contre 1961, 70 et 71 pour l'Ethnisme). Finalement, on constatera que deux études sur trois consacrées à l'Occitanie ne sont que des réponses à des questions posées par des éléments extérieurs au nationalisme occitan fontanien ; il s'agit dans le fond, de documents pédagogiques, d'illustrations concrètes (concernant notre nation) de la grande théorie ethniste dont on peut affirmer qu'elle occupe tout l'espace de la pensée fontanienne.

Ces quelques réflexions d'ordre bibliographique ont pour les nationalistes occitans une portée concrète qui est celle de l'humanisme le plus vaste et le plus conscient : à mille lieues du « nationalisme » vulgaire qui exalte les « valeurs supérieures » de sa nation, la pensée fontanienne appréhende tout d'abord une humanité composée d'ethnies égales en droits et en dignité, parmi lesquelles elle trouvera la sienne, dans un second mouvement qui est, pourrait-on dire, mouvement secondaire. C'est ici, tout spécialement, que se justifie le sous-titre d'ETHNISME ; « Vers un nationalisme humaniste ».

On ne s'étonnera donc pas que, dans mon étude, l'Ethnisme occupe une place bien plus importante que l'Occitanie.

4/ Ethnisme (1961)

Je garde comme date celle de la première édition bien que travaillant sur la seconde, car j'y lis que « cette 2^{ème} édition est la reproduction presque intégrale de la première. Seul le chapitre « Idéologies et nations » a été remanié ». On peut donc affirmer que l'essentiel de la théorie ethniste avait été élaboré au moment où Fontan fonde le Parti Nationaliste Occitan en 1959 (ce qui fait de cette fondation un fait rien moins qu'anecdotique ou folklorique).

L'ouvrage est divisé en quinze chapitres, dont la plupart sont très courts (de une à trois pages). En voici la liste complète :

1. [Humanité et nations]
2. Définition de la nation
3. [Langage et pensée]
4. [La langue, indice synthétique]

5. [Les autres caractéristiques de la nation]
6. Régions et familles ethniques]
7. Naissance, évolution et mort des nations
8. [Les nations à l'époque moderne]
9. Rapport de force entre nations
10. L'assimilation
11. L'exploitation
12. Nations et classes
13. Echanges internationaux
14. [L'écriture]
15. Idéologies et nations
 - 15a/ Idéologies impérialistes
 - 15b/ Idéologies cosmopolites
 - 15c/ idéologies internationalistes

Nous avons placé entre crochets les très courts chapitres qui, à notre avis, n'apportent rien de fondamental à l'œuvre.

Cette étude est complétée de quatre annexes :

- A/ Programme internationaliste en 19 points
- B/ Tableau des nations du monde
- C/ Bibliographie
- D/ Carte des ethnies d'Europe

Commentaire critique

Restent donc neuf chapitres fondamentaux, qui peuvent se regrouper autour de trois thèmes :

I- QU'EST-CE QU'UNE NATION ? (ch. 2, 6, 7)

Je reprends à dessein le célèbre titre du raciste francimand E. Renan, dont Fontan fera une critique radicale. Les chapitres 2, 6 et 7 offrent un excellent condensé de ce qu'on peut retenir des idées fontaniennes en la matière.

II - L'IMPERIALISME (ch. 15a, 15b, 9, 10, 11)

Fontan a choisi d'en indiquer les effets avant de l'analyser comme une idéologie : l'ordre inverse me semble plus logique et plus efficace, c'est pourquoi je propose une lecture ainsi orientée : en tête l'essentiel du chapitre 15 (15a et 15b) qui définit l'impérialisme comme idéologie de la domination d'une nation sur une autre (et le cosmopolitisme -c'est un jugement essentiel - est assimilé à l'impérialisme). Puis suivront les chapitres 9, 10 et 11 qui présentent les effets dévastateurs de l'idéologie impérialiste dans les rapports entre nations : on aura compris à la simple lecture des titres que les chapitres 10 et 11 ne sont que la conséquence des « rapports de force » étudiés au chapitre 9, ces rapports étant eux-mêmes la conséquence de l'idéologie impérialiste : l'enchaînement est à la fois clair et logique.

III. L'ETHNISME (ch. 15c, 12, 13)

Là encore, on pourrait présenter d'abord l'ethnisme comme idéologie opposée à l'impérialisme (chapitre 15c) pour s'attacher ensuite à deux aspects des rapports internationaux : le problème des classes (ch. 12) et celui des échanges (ch. 13). En résumé, la lecture de l'essentiel de l'ouvrage peut s'opérer ainsi : (on a mis entre parenthèse le n° des chapitres d'ETHNISME)

1. Quest-ce qu'une Nation ?
 - 1.1. Définition de la Nation (2)
 - 1.2. En-deçà et au-delà de la Nation (6)
 - 1.3. Vie et mort de la Nation (7)
2. L'impérialisme ou la Nation soumise
 - 2.1. Les idéologies de la soumission (15)
 - 2.2. Dominer, assimiler, exploiter (9,11)
3. L'ethnisme ou la nation libérée
 - 3.1. Une idéologie de la libération (15)
 - 3.2. Nations et classes (12)
 - 3.3. Les échanges internationaux (13)

Il conviendrait peut-être d'inclure dans cette troisième partie le Programme Internationaliste, à moins d'en faire la matière d'un quatrième chapitre, en analysant son contenu : je reprend ici l'excellente présentation d'Eric Possenti (Mémoire pour le DEA d'Etudes Politiques, Aix-marseille 1990, pages 60-61) :

Le programme ethniste

- 1/ Détermination des Nations : points 1 à 3
- 2/ Frontières des Nations : points 4 à 9
- 3/ Objectifs culturels : points 10 à 13
- 4/ Objectifs politiques et économiques : points 14 à 17
- 5/ Voies et moyens : points 18 et 19

Commentaire critique du Programme

« Une théorie », nous dit Fontan en guise de préambule à ce Programme, « n'a de valeur qu'en tant que guide pour l'action ». Le Programme étant le prolongement direct et concret de la théorie ethniste, on comprendra que les points de doctrine sujets à caution susciteront, au niveau du programme, les mêmes réserves ou les mêmes refus. Le programme linguistique de Fontan me semble devoir être revu sur les points suivants :

Point 10 : Fontan prône l'élaboration d'une langue commune, et il a tout à fait raison ; mais qu'il faille partout adopter « les formes phonétiques et grammaticales des dialectes centraux », voilà qui peut susciter des réserves : chaque Nation n'a-t-elle pas le droit d'élaborer comme elle l'entend sa propre langue commune ? Et d'ailleurs, qui va décider de la « centralité » de tel ou tel dialecte ? Il me paraît évident que bien d'autres critères que celui, mécanique et purement géographique, de la centralité du dialecte, peuvent et doivent entrer en ligne de compte, en particulier la culture littéraire qui seule confère au dialecte une véritable dignité susceptible de l'élever un jour au rang de langue référentielle. On le voit assez chez nous, où le languedocien s'est arrogé, au nom de sa prétendue « centralité », le droit de tout régenter alors que c'est le provençal littéraire et son prix Nobel de Littérature (sans parler de ses nombreux affinités avec les parlers nord-occitans) qui pourrait jouer sans problème ce rôle de langue commune, vu qu'il est socialisé et normalisé depuis plus d'un siècle. Et remplacer le languedocien par un dialecte guyennais ne résoudrait sûrement pas la question...

Quant à déterminer la sélection lexicale à la seule aune des « formes originales par rapport à celles des autres langues », on nous permettra d'être sceptique : la « langue unifiée » occitane mise au point (provisoirement) par Fontan n'a jamais été populaire au sein du PNO et a d'ailleurs été abandonnée dès la mort de son promoteur, parce que cette philosophie pousse à une surenchère lexicale (trouver le mot le plus éloigné des langues voisines, donc le plus rare, donc le plus incompréhensible à la plupart des usagers, fussent-ils militants du PNO). Là encore, il ne s'agit pas de critiquer le fondement même de l'idée de « pureté lexicale » : on sait à quel point Mistral eut constamment ce souci de fuir le francisme, même si on peut estimer qu'il n'a pas tout à fait réussi à les expurger tous. Mais il y a un stade d'équilibre où une langue doit savoir adopter des mots étrangers dès lors qu'ils sont massivement socialisés d'une part, et d'autre part que le mot authentique est devenu rare voire inexistant. En un mot, il en va des lexèmes comme des ethnies : passé un certain stade, ils ne peuvent plus être sauvés.

Le point 11 du programme découle du paragraphe 14 : « l'écriture » que j'ai proposé de supprimer, car en voici in extenso la conclusion programmatique : « Toutes les langues adopteront une écriture alphabétique et une orthographe

phonétique ». Là encore, la généralisation extrême semble vouer à l'échec total une proposition qui pourrait, **dans certains cas**, jouer un rôle extrêmement utile : je ne doute pas qu'un bon nombre de langues peuvent se doter d'un alphabet et d'une orthographe phonétique ou phonologique, mais je doute absolument de la pertinence de cette proposition appliquée à **toutes** les langues (dont la nôtre), pour deux raisons essentielles : 1) d'une part, il convient de tenir compte de la tradition littéraire et culturelle ; je sais bien que Fontan balaie d'un revers de sa pensée libertaire cette objection, qui lui semble exprimer « le conservatisme des classes dirigeantes » ainsi que « l'oppression de l'enfance par les adultes » (ETHNISME : 46), mais je constate (comme enseignant et comme linguiste) que l'écriture joue un rôle bien plus complexe que celui qu'indique Fontan. A l'évidence, sa réflexion sur ce point était fragmentaire ou inachevée : n'étant pas linguiste de formation, il a eu tendance (et c'est à la fois sain et naturel) à faire confiance aux linguistes. Mais la linguistique, science vivante et (relativement) récente, a fait des progrès, en particulier dans le domaine de la sociolinguistique. Notre approche des problèmes est donc aujourd'hui plus complexe et plus nuancée qu'à l'époque de Fontan.

2) d'autre part, les structures grammaticales des langues étant extrêmement variées, il est pour le moins téméraire d'affirmer que l'écriture alphabétique-phonétique est la seule solution applicable à toutes. Je remarque d'ailleurs que tous les théoriciens de cette solution se sont bien gardés de l'appliquer concrètement ! Puisque, selon Fontan (ETHNISME : 46), « il est à la portée de chacun de s'en persuader rapidement par l'usage d'une orthographe phonétique adaptée à sa propre langue », et puisque Fontan a écrit toute son œuvre en français, que n'a-t-il adopté (au moins dans un ouvrage) cette fameuse orthographe phonétique ? Poser la question, c'est déjà y répondre : grâce à Dieu (ou plutôt grâce au bon sens fontanien) il nous a été épargné d'avoir à lire « L'ètnizm, vèr o nasjonalizm umanist, avèk un kart déz ètni d'Orop è o tablo déz ètni du mod, par Fraswa Fota, sèkrètèr zénéral dü Parti Nasjonalist Oksita ». Je continuerai donc (et bien sûr, tout le monde avec moi) à écrire « François Fontan » en français, et Francés Fontan » (ou Fountan) en occitan.

Le point 15, dans un autre ordre d'idée, me semble bien maladroit dans sa formulation : il y est dit des étrangers que « leur naturalisation ne peut être accordée qu'en nombre restreint et lorsqu'elle correspond à une assimilation réelle ». Je comprends bien que Fontan désire contrôler la naturalisation et qu'il souhaite la soumettre à des critères sérieux d'assimilation, mais la phrase, prise au pied de la lettre, semblerait affirmer que de toutes façons, il n'y aura que peu d'étrangers naturalisés. Or, si on applique une règle à partir de critères d'assimilation stables et efficaces (un certain nombre d'années de résidence suivie **plus** des preuves d'assimilation linguistique, autrement dit la maîtrise de la langue nationale), on ne voit pas pourquoi on donnerait à l'avance le résultat ? Pourquoi n'y aurait-il pas au contraire un grand nombre d'étrangers assimilés ? Ou encore un nombre moyen ? Il faut manifestement, sous peine d'arbitraire et de dérapages xénophobes, retirer cette restriction et écrire : « leur naturalisation ne peut être accordée que lorsqu'elle correspond à une assimilation réelle ».

Ces remarques et critiques concernent une petite partie seulement du Programme : dans son ensemble, il est très remarquablement construit, et reste absolument d'actualité pour le présent comme pour l'avenir.

(à suivre)

L'alphabet tiffinagh

par Ives Gourgauc

Cet article est d'abord un hommage à un homme : Issyad Ag Kato (cf *Lo Luğarn* n°67) et à sa culture authentique, celle des Touaregs ou Tamazigh, les **Hommes Libres**. Lors de notre rencontre, à Béziers (cf *Lo Luğarn* n°69, p.18), je lui ai

demandé de bien vouloir me donner l'alphabet traditionnel qu'il connaissait, ce qu'il a fait spontanément. Ensuite, j'ai pu le comparer avec un certain nombre d'autres alphabets et textes authentiques. On sait que cet alphabet, connu sur des

étendues immenses, connaît des variations dans l'espace comme dans le temps : il provient des alphabets libyques, mais on trouve aussi des ressemblances avec les hiéroglyphes de l'ancienne Egypte (par exemple, la lettre M). Bref, il n'est sans doute pas trop téméraire d'avancer qu'il s'agit d'un des tout premiers alphabets inventés par l'homme. En tout cas, cet alphabet, transmis traditionnellement par les mères qui l'apprennent à leurs enfants en traçant les signes dans le sable, et qui sert aux amoureux à se parler silencieusement en dessinant les lettres sur la paume de la main de leur ami(e), est digne à tous points de vue de notre admiration, ne serait-ce que par sa beauté.

Nous pensons également qu'il est une partie irréductible de la culture berbère, et qu'il doit impérativement être enseigné aux enfants : une langue tamazigh qui serait retranscrite avec des signes latins ou arabes perdrait à coup sûr la plus grande partie de son identité. Dans le Niger nouveau qui, nous l'espérons, laissera les berbères prendre en main leurs propres affaires, et donc leur culture et son enseignement, cet alphabet est appelé à jouer un rôle capital.

Cependant au-delà (ou plutôt : à côté) des variations géographiques naturelles (qui correspondent, grosso mode, aux variations dialectales occitanes *ca/cha, ga/ja, -al/-au, etc.*), j'ai découvert d'autres variations plus inquiétantes : tel « alphabet berbère » proposé en page de couverture d'une « Grammaire berbère » (1), ne comporte pas moins de 35 signes, alors qu'Issyad ne m'en proposait que 24 ; et sur ces 35 signes, très peu nombreux étaient ceux qu'Issyad pouvait reconnaître spontanément. Ladite grammaire, par ailleurs, n'utilise absolument pas ces signes, et ne prend même pas la peine d'expliquer d'où ils proviennent : on a vraiment l'impression qu'il ne s'agit que d'une illustration de couverture sans aucun rapport avec la langue -en tout cas sans aucun rapport avec sa description et sa transcription, qui n'utilisent que des lettres latines.

Ajoutons à cela les transcriptions phonétiques de ces « lettres tfinagh » renvoient à des sons inconnus des Touaregs, mais qui pour la grande majorité sont identiques à ceux de la langue arabe ; on aura compris le danger de tels alphabets, qui d'une part ne correspondent pas à la connaissance populaire multiséculaire des Touaregs, et qui d'autre part introduisent dans la langue berbère des sons étrangers. Les Touaregs étant, comme il est facile de le constater et de le comprendre, les peuples berbères qui ont été le moins en contact avec les envahisseurs arabes et français, il est logique de penser que c'est eux qui ont conservé la langue la plus pure et la plus authentique : nous avons donc fait confiance à Issyad pour trier ce qui, dans les documents que nous lui avons montrés, était spontanément identifié comme proche de ses connaissances (donc la langue authentique), et ce qu'il avait du mal à déchiffrer (et qui n'était donc qu'invention récente de signes essentiellement destinés à fixer des prononciations étrangères). A la suite de cette petite enquête à laquelle Issyad s'est prêté avec la disponibilité et le sérieux que nous lui connaissons, nous avons pu établir, non pas un alphabet définitif (car il appartient aux Berbères, et à eux seuls, d'en décider), mais à tout le moins ce qu'on peut appeler un « alphabet minimum », qui contient les signes et les sons les plus usuels.

Cette vingtaine de signes graphiques (on comparera ce chiffre avec les 35 évoqués plus haut) ont le grand intérêt, pour un européen, de recouvrir des prononciations qui existent dans trois de nos grandes langues : l'anglais, le castillan et le français. Ce qui signifie que tout Occitan intéressé par la culture des Berbères peut, sans trop d'efforts, apprendre l'écriture et la prononciation de leur langue. Nous souhaiterions par ailleurs, que les Occitans puissent apporter leur contribution concrète à la renaissance culturelle des Berbères du Niger : par exemple, en aidant à l'édition de

livres d'enseignement de la langue berbère en alphabet tamazigh. Cet article, écrit par un non-spécialiste (hélas !), voudrait sensibiliser les lecteurs à l'extraordinaire beauté de cet alphabet que les **Hommes Libres** écrivent à livre ouvert, dans le sable et sur les pierres de leur pays. Pour mieux présenter les lettres, nous les avons regroupées selon leur aspect visuel : celles formées à partir de **cercles**, celles formées à partir de **barres**, celles qui peuvent s'inscrire dans un **carré**, celles enfin qui se composent de **points**. Il reste les trois lettres-voyelles, et trois lettres inclassables, dont celle qui est devenue le symbole de la culture berbère (je la vois portée en bijou par beaucoup de mes lycéennes d'origine berbère).

1. Les trois lettres-cercle

Elles sont parmi les plus connues, et ne connaissent pratiquement aucune variation (sinon que parfois, le cercle est remplacé par un carré).

Le simple cercle représente le son **r** (du castillan, et pas du francimand ou de l'anglais, c'est-à-dire un son vibré avec le bout de la langue)

Le même cercle avec un point en son centre représente le son **s**
Le cercle barré à la verticale (quelquefois à l'horizontale) représente le son **b**.

2. Les trois lettres-carré

La lettre qui s'inscrit comme un **h** majuscule couché (mais un **h** qui s'inscrirait, comme nous l'avons dit, dans un carré, c'est-à-dire plus large que dans l'écriture latine) correspond au son **f**

Celle qui s'écrit comme un **e** majuscule (même remarque que plus haut pour les proportions) transcrit le son **d**
La plus « originale », qui se présente comme un carré dont on aurait effacé le côté de droite, transcrit le son **m** (c'est celle-ci qu'on retrouve dans l'alphabet hiéroglyphique)

3. Les quatre lettres-barre

La barre verticale simple correspond au son **n**

La barre verticale encadrée de deux points transcrit le son **g** (toujours dur : celui de « guerre »). Ces deux points sont parfois placés en haut de la barre, et quelquefois aussi en bas : la position intermédiaire évite de retrouver en contact ces points avec d'autres (cf. plus bas)

La barre verticale traversée d'une barre horizontale (c'est-à-dire une croix simple) correspond au son **t**

La barre verticale double transcrit le son **l**. Quand les lettres **l** et **n** se suivent, on peut écrire l'une d'elles un peu au-dessus ou en-dessous de l'autre, afin d'éviter la confusion de lecture.

4. Les quatre lettres-point

Quatre points disposés en carré représentent le son guttural transcrit **kh** (c'est la jota des Castillans ; c'est le

son qui sert à prononcer le prénom du populaire chanteur algérien Khaled)

Quatre points disposés en ligne verticale représente le son **h** de l'anglais (approximativement)

Trois points disposés en ligne verticale transcrivent le son **gh**, qui est semblable au **r** francimand dit « grasseyé » (ne pas confondre avec le **r** dit « roulé », qui s'écrit avec un cercle).

Trois points disposés en triangle pointant sur la droite correspond au son **k**. A propos, on remarquera que certaines lettres, comme celle-ci, sont asymétriques (la lettre **m**, le **d**, etc...) : elles servent, traditionnellement, à repérer le sens de la lecture, car on peut écrire les tfinagh de gauche à droite, mais aussi de droite à gauche (et dans ce cas, la lettre serait « tournée » de l'autre côté, c'est-à-dire que le triangle pointerait vers la gauche ; le carré de la lettre **m** serait ouvert sur sa gauche, etc). Cette convention de lecture est bien connue de ceux qui lisent les Hiéroglyphes de l'ancien égyptien. Les Berbères semblent avoir adopté de préférence, à l'heure actuelle, le sens de lecture gauche-droite, comme dans les langues européennes (le sens droite-gauche est, comme on le sait, celui de la langue arabe), et c'est cette direction de lecture que nous avons adopté ici.

5. Les trois lettres-voyelle

Le simple point représente le son **a**.

Le double point représente le son **ou**.

Le son **i**, quant à lui, est transcrit par une sorte de 3 à l'envers.

6. Trois lettres isolées

7.

Le son **j** (du français « juge ») est représenté par deux barres verticales traversées de deux barres horizontales formant un carré en leur centre.

Le son **ch** (du français « cherche ») est transcrit par un demi-cercle bouclé à ses deux extrémités.

Finalement, le son **z** (du français « zazou ») est représenté par la lettre qui, aux yeux des Berbères, symbolise leur culture, leur langue, leur identité : deux demi-cercles reliés par une barre verticale.

On n'oubliera pas que, le berbère étant une langue du groupe kamito-sémitique, les voyelles simples ne sont ordinairement pas transcrites. Ainsi, la tradition voulant qu'on commence un écrit par les mots « ceci moi », qui se prononcent [awa nek], on n'écrit que les sons **w** (c'est-à-dire **ou**), **n** et **k**. Ces deux mots sont suivis du nom de la personne qui écrit, puis du mot signifiant « disant ». La formule est donc : « Ceci moi X disant » qui n'est pas très loin de notre très officiel « Je, X, soussigné ». Voici donc, pour terminer cette petite initiation, le début d'un texte authentique (2) écrit par une jeune touarègue qui se présente comme « Temmat, fille d'Ibrahim » :

La phonétique du texte serait à peu près : [awa nek temmat wult ibrahim tennat], mais la transcription des lettres donne : **u nk tmt ult brh tnt** (on suppose que le **m** du nom **Ibrahim** a été oublié : Issyad a eu quelque mal à lire ce nom ainsi raccourci, mais il y est cependant arrivé. Tout le reste du texte ne lui a posé aucun problème).

(2) Texte tiré de : Cohen, Macel : *La grande invention de l'écriture*, Klincksieck, Paris 1958, tome 2, planche 40 page 133.

Vive la nation ! Oui, mais laquelle ? Réflexions, notamment africanistes, sur un essai franco-français

par Michel Caher

A propos de : Yves Lacoste, *Vive la nation*. Destin d'une idée géopolitique, Paris, Fayard, 1997, 339p., ISBN : 2-213-59613-1.

Pourquoi revenir à présent sur l'ouvrage d'Y. Lacoste publié fin 1997 ? D'abord en raison de l'intérêt intrinsèque du sujet, mais aussi parce qu'il a en quelque sorte été réactualisé par la reprise de la guerre dans les Balkans et par la forte présence du thème national en France lors des élections européennes du 13 juin 1999.

Critiquer Y. Lacoste - car, on l'aura deviné, c'est bien de cela qu'il s'agit - ne peut se faire sans penser au reste de son œuvre, depuis l'époque où la géographie, ça servait d'abord à faire la guerre, jusqu'à son travail éditorial dans *Hérodote*. A force de mettre de la géopolitique partout, la tendance devient très forte de négliger d'autres vecteurs des mobilisations humaines, comme l'imaginaire et, dans ce cadre, le facteur identitaire. Pourtant, le titre de l'ouvrage - *Vive la nation !* -, bien plus que le sous-titre déjà vaguement inquiétant parce que bien restrictif - *Destin d'une idée géopolitique* - pouvait laisser entendre une approche, pourquoi pas géopolitique, des phénomènes identitaires, au lieu de leur dévalorisation systématique au profit d'une simple géopolitique des pouvoirs politiques.

D'un point de vue général, mais particulièrement du point de vue africaniste qui est le mien, la question de la nation est capitale puisque, au cours de l'histoire coloniale contemporaine comme post-coloniale, la négation et l'oppression de l'identité sont allées de pair avec l'oppression sociale et l'absence de démocratie politique. La réflexion sur une problématique d'intégration de l'identité collective dans la démocratie politique est d'autant plus nécessaire que, dans nos contextes jacobin français ou intégrationniste portugais, étendus à une bonne partie de l'Afrique, seuls semblent pertinents le citoyen individuel et l'Etat, sans aucune autre catégorie intermédiaire admissible. Les drames récents dans l'espace yougoslave, au sein duquel on a systématiquement opposé la citoyenneté individuelle à l'autodétermination des communautés, ne font que rendre urgente la poursuite d'une telle réflexion.

L'actualité de la nation remaniée

Y compris dans les milieux africanistes, on se heurte souvent à l'anti-impérialisme paternaliste du paradigme « C'est le colonialisme qui a créé les ethnies » - comme si les Africains avaient dû attendre le colonisateur pour ressentir des identités.

La disparition de la cause devant graduellement supprimer l'effet, le paradigme de la modernisation annonçait la disparition des « ethnies » au profit des nations » ; même « divisant pour régner », la colonisation était porteuse d'industrialisation, de prolétarisation, d'urbanisation et cette évolution économique et sociale devait, en une conséquence mécanique sur le plan des identités, être ethnocidaire. Si elle ne se produisait pas, c'est que l'indépendance était néocoloniale, les nouvelles élites continuant le travail délétère des anciennes. Mais cette logique a des limites quant à la compréhension du mouvement social des identités.

En réalité, si le colonialisme n'a jamais créé ex-nihilo l'identité ethnique - à l'exception des élites créoles produites par et dans (ou aux marges immédiates de) l'appareil d'Etat colonial - il a de toute évidence été un facteur puissant de remaniement ethnique dans les sociétés africaines qui, opprimées, n'en restaient pas moins vivantes et mouvantes. Du reste, l'ethnicité a continué à se manifester, alors même que se produisait l'urbanisation galopante, et il est un peu simple d'en attribuer la paternité à la seule marginalisation économique et sociale du Continent Noir (« le tribalisme, refuge du pauvre »). Bien que le prisme médiatique en donne généralement l'image de drames épouvantables, l'ethnicité est d'abord, quotidiennement, silencieusement, heureusement, productrice de lien social. Ce raisonnement relatif à la colonisation semble parfaitement pouvoir être transposé à la mondialisation. Il y a une sorte d'économisme, diffus mais puissant, à considérer que l'évolution des marchés et des techniques influencerait, à court terme et mécaniquement, sur les identités ethno-nationales. Puisque l'Europe et la planète -identités vastes s'il en est - sont à l'ordre du jour, la nation serait ipso facto dépassée. Désormais elle serait au mieux ringarde, au pire fasciste ou néo-stalinienne. Le plus grand serait mieux que le plus petit, puisque l'on va vers la nation Europe, la nation France ne serait plus pertinente (sans parler des Corses et assimilés : ils relèvent à la limite de l'Europe des régions, mais pas des nations, tout de même !). Or s'il est une chose de penser que la mondialisation remanie les identités, c'est est une autre de penser qu'elles évoluent mécaniquement parallèlement à l'évolution économique-financière, ou que cette dernière faisant tendanciellement apparaître des niveaux d'identités chaque fois plus vastes, cela signifierait, en une espèce de loi de Gramme de l'ethnicité, la disparition concomitante des niveaux identitaires de taille plus modeste. C'est donc avec une certaine sympathie que j'ai vu paraître un ouvrage, qui témérairement mais républicainement, criait : *Vive la nation !*. D'ailleurs, il ne me déplaisait pas qu'après la fin de la fin de l'histoire, on revendiquât la fin de la fin des territoires. Une autre raison de mon préjugé favorable était qu'en pratique, la nation reste, pas toujours mais le plus souvent, l'espace d'organisation de la démocratie politique, l'imaginaire dessinant la communauté d'intervention des citoyens, face à un capitalisme insaisissable et à une Europe affectée d'un chronique « déficit démocratique ». Cependant, à la lecture, les doutes et les désaccords s'avèrent bien plus nombreux et profonds que de prime à bord pressentis. On pointerait ici certaines de ces difficultés conceptuelles aux conséquences politiques très immédiates.

La nation contre l'identité ?

La difficulté paradigmatique majeure est qu'Yves Lacoste ne remplace nullement sa réflexion sur la nation dans le cadre plus global de celle sur les identités, notamment la grande catégorie des identités sociales avec, en leur sein, les identités ethniques, dont l'identité nationale n'est qu'une forme. Il n'y a absolument rien sur l'ethnicité dans les 330 pages du livre, d'où on peut conclure que Lacoste ne voit aucun lien entre ethnie et nation, ethnicité et nationalité, voire entre ethnicisme ou tribalisme et nationalisme. Ce n'est pas une simple question de définition que l'on pourrait partager ou refuser, mais sur la base de laquelle on pourrait discuter. Il s'agit bien d'une manière de voir la réalité, une manière dans laquelle la nation ne fait pas partie des phénomènes identitaires - l'« identité nationale » n'étant qu'une manière de dire le cadre politique.

Cela est logique dans la mesure où, si l'auteur ne reprend pas l'intégrale du jacobinisme contemporain datant la « création de

la nation » de 1789, 1792 ou 1793 et la vidant conséquemment de tout contenu identitaire autre que politique, il reste néanmoins dans ce paradigme en la liant explicitement à l'apparition de l'idée d'indépendance :

« en termes d'évolution historique, pour un même groupe de population parlant à peu près la même langue et occupant le même territoire, la différence que l'on fait entre l'époque où « il est un peuple » et celle où « il devient nation » tient essentiellement à l'apparition et à la diffusion de l'idée d'indépendance. (En) Europe et surtout dans les régions du tiers monde qui ont été soumises à une domination coloniale, on peut dire qu'un peuple, même s'il est conscient des différences avec ses voisins, ne se pose pas tellement le problème de son indépendance (ou une très petite proportion de la population seulement se pose cette question). (...) En revanche, même si une population n'est pas encore indépendante, c'est-à-dire même s'il n'y a pas encore d'Etat indépendant où l'on parle sa langue, elle est à mon sens déjà une nation lorsque les catégories sociales les plus « éclairées », peut-on dire, commencent à se poser le problème de l'indépendance » (pp39-40).

On le voit, Lacoste décide qu'un « peuple » devient « nation » quand au moins une fraction réclame l'indépendance, mais il ne se pose nullement la question du contexte historique aboutissant à ce désir d'indépendance, ce qui aurait pu l'amener à découvrir que ledit désir se fondait sur une identité déjà bien cristallisée que l'on pourrait bien appeler... nation ! En quelque sorte, au lieu de « fixer » la genèse de la nation à l'étape de la production de sa structure politique comme les jacobins classiques, il se positionne en amont, à l'étape précédente, proto-étatique. Mais cela ne change en rien le type de processus de production considéré pertinent : derrière l'idée d'indépendance, il y a celle de l'Etat propre, et voilà la nation faite à nouveau synonyme de République et la nationalité synonyme de citoyenneté.

Ce qui est extraordinaire dans ce type de raisonnement est que l'on est « population », « peuple » ou « nation » non point en fonction du degré de cristallisation identitaire manifestée par les gens dans la réalité de leur vie sociale sur la longue durée, mais en fonction du jugement politique de l'expert extérieur sur les revendications de l'élite. Pourtant, n'y avait-il point de nation hongroise avant le désir d'indépendance ? N'y a-t-il point de nation Kongo, identité prégnante et ancienne s'il en est, du fait que ce « peuple » semble plutôt bien vivre sur une aire géographique partagée entre cinq territoires (sud du Gabon, Sud-Ouest des deux Congo, enclave de Cabinda et Nord de l'Angola) et utilise la frontière comme une soudure génératrice de ressources économiques ? Inversement, puisque le désir d'Etat propre est fait synonyme d'identité nationale, il devient impossible de comprendre qu'il n'y a pas de nation mozambicaine, et peut-être pas d'algérienne, alors que les populations ethniquement diversifiées de ces pays ont mené de longues guerres anticoloniales ! Relativement à la France, qui était déjà « indépendante » avant 1789, on pourrait alors dater le phénomène de l'apparition de la notion d'autonomie de l'individu, en gros, des Lumières. Cela, évidemment, dénie toute réalité aux nations médiévales et considère comme non pertinentes les puissantes cristallisations identitaires d'alors (nation provençale, Bretagne, etc.).

En filigrane, c'est l'idée selon laquelle la nation serait par essence « politique » et l'ethnie « culturelle ». Mais ce qui est frappant dans cette problématique est que, dans tous les cas, elle se fonde sur l'analyse des théories de la nation et non sur l'analyse de la nation, sur l'analyse de l'Etat et non celle des identités des gens, comme si la nation était une idée, un programme politique, et non point un imaginaire socialement organisé, c'est-à-dire une société. Or la nation, comme l'ethnie, est évidemment une représentation, donc certes une « idée », mais pas au sens d'une « opinion ». C'est un univers mental socialement enraciné qui subit les effets de son éventuelle organisation politique - un Etat par exemple - mais ne lui est pas consubstantiellement lié : il peut y avoir des nations sans Etat, et qui vivent bien ainsi (et des Etats sans nation, à qui cette caractéristique n'interdit pas de réussir leur légitimation moderne). On peut, certes, alors décider d'appeler « ethnies » ces nations sans Etat, mais cela ne changerait rien au concept identitaire et entraîne presque toujours le problème de la

hiérarchisation sémantique entre l'ethnie « culturelle », « raciale » et « archaïque » et la nation « politique », « citoyenne » et « moderne ».

Yves Lacoste ne rompt point avec cette dichotomie, en jugeant la nation à l'aide de critères normatifs : d'abord à l'aune du territoire, de la langue et, surtout, de l'Etat, et bien peu à l'aune subjective de l'analyse du lent processus historique de cristallisation identitaire qui fait que, territorialisées ou non, des communautés humaines ressentent un sentiment d'identité - au vieux sens de *ce que l'on a en commun* ; « l'identité de coutumes », etc.- qui fait qu'elles se sentent « françaises », ou « zoulous » ou « juives » (Europe centrale), etc. Ethnie comme nation sont des processus historiques de cristallisation identitaire et si l'on est français ou zoulou ou juif, ce n'est pas parce que l'on parle français, ou sizulu ou yddish- même si cela compte énormément- mais parce que l'on se sent français, zoulou ou juif.

Fidèle, bien qu'il se positionne en amont de l'événement, à l'idée de la « création de la nation » par la Révolution, Lacoste nous ressort la thèse du français langue du progrès, et de la contre-révolution forte dans les régions où l'on ne causait point cet idiome (« Bretagne et Vendée, Midi, sud du Massif Central », nous dit-il page 190). Outre que je doute fort que l'on causât plus français dans le Morvan révolutionnaire que dans les Cévennes suspectes, il ne se pose pas la question de savoir pourquoi les populations de ces régions ressentirent alors la France comme *étrangère*. Il considère que « la République est devenue centralisatrice pour faire face aux mouvements contre-révolutionnaires » (p.189) et -on admirera l'association d'idées - « aux revendications régionalistes et réactionnaires » (p.188), sans entrevoir à l'inverse que la centralisation et l'uniformisation ont pu rejeter des communautés dans la « contre-révolution ». La brusque uniformisation légale provoquée par la Révolution ne se heurtait-elle pas, justement aux *frontières* alors atteintes par la nation France dans son bien antérieur processus capillaire d'expansion au sein des limites du royaume, puis de la république ? Les paysans vendéens, alors de manière croissante expropriés par les bourgeois (révolutionnaires) des villes, n'avaient-ils pas quelques raisons de ressentir cette nation-là comme non seulement hostile mais étrangère à leur vie sociale ? Et si l'adhésion à un projet révolutionnaire fondateur est fait, grosso modo, synonyme d'identité nationale, comment comprendre alors en 1936-39 le soutien des Basques à la république espagnole castillanophone ? A contresens de sa démonstration politico-linguistique, Lacoste se sert étonnamment de l'exemple des Alsaciens qui « devinrent français à cause de la Révolution » abolissant des contraintes féodales alors depuis longtemps disparues dans le reste du royaume de France. Il est vrai que, se contredisant la phrase suivante, il précise qu'il s'agissait surtout des « francophones de la bourgeoisie des villes » -sur qui, précisément, ne portaient guère lesdites contraintes féodales-, précision qui de toute façon reste à prouver quand on connaît la tradition des révoltes paysannes alsaciennes depuis la Guerre de Trente ans. Il est tout à fait vrai que le facteur social a ici été déterminant : parce que la citoyenneté apparue dans le nouvel Etat français était de meilleure qualité que la sujétion dans les royaumes de Prusse ou d'Autriche, les Alsaciens s'attachèrent à la France et se sentirent français, mais sans rien perdre pour autant de leur ethnicité germanophone ! La tradition d'une citoyenneté de qualité entra dès lors dans leur identité, à côté de bien d'autres caractéristiques. On voit que les processus de captation identitaire peuvent être très variés au cours de l'histoire. Mais à vouloir les classer selon des critères normatifs (l'Etat, la loi, la langue...) en évacuant la teneur ethnique, identitaire, sentimentale de la nation, on ne s'en sort pas. Sentiment d'une communauté humaine, c'est l'ethnicité qui dessine l'ethnie tout comme la nationalité dessine la nation. La nation n'est ainsi qu'un cas particulier d'ethnie, une forme particulièrement marquée et durable de cristallisation identitaire, et c'est cette durée même qui crée une situation dans laquelle, souvent, la création d'un Etat propre devient la meilleure solution pour la vie de l'ethnie-nation et, par conséquent, un souhait massif. Mais cela n'est pas fatal (exemple des Kongos, *supra*, ou des nations non territorialisés) et il n'y a nullement synonymie conceptuelle.

Multiculturalisme ou pluralité d'identités ?

Liant non point exclusivement, mais fortement, la notion à celle d'Etat (en fût-ce le désir), Yves Lacoste fait du multiculturalisme l'ennemi n°1 après le *Front National*.

Il me semble également que la notion de multiculturalisme est susceptible d'éveiller la plus grande réticence, mais non point parce que, comme Lacoste le défend, ce serait « mal » dans le projet national. « Mal » ou « Bien », la réticence advient du fait que l'on vocod des phénomènes complètement différents sous le même vocable. On confond des processus de déconstruction ethnique - des courbes descendantes en quelque sorte - qui, prenant du temps, font forcément apparaître des phénomènes identitaires intermédiaires et instables, et des processus d'apparition de minorités nationales ou de « condition minoritaire stabilisée », des ethnogénèses- des courbes montantes. A un moment donné du processus - au croisement des deux courbes- on peut avoir l'impression qu'il s'agit du même phénomène et confondre des tendances antagoniques : « les « Beurs », type même de phénomène de déconstruction ethnique s'exprimant par une « identité de transit » entre l'arabité et la francité, deviennent le prototype de la genèse d'une minorité nationale. On ne saurait pourtant parler de multiculturalisme sans co-existence durable de systèmes culturels entiers. Or, si personne ne constatera que les émigrations prolétaires du Tiers monde introduisent dans les pays d'accueil des éléments culturels des ethnies/nations d'origine, ces éléments ne réussissent pas forcément à se réorganiser, sans territorialisation, de manière stable et durable en terre étrangère. Cela dépend énormément des contextes politiques et sociaux et, même dans le cas de la tradition britannique plus communautaire, on ne saurait porter de jugement avant la troisième génération née sur place. A moins de raisonner sur des siècles -et alors quiconque est un immigrant-, les minorités nationales étroitement territorialisées qui constituaient les ghettos juifs, voire certaines villes ou zones rurales juives, d'Europe centale, n'étaient pas peuplées par des migrants. A l'inverse, la seule minorité nationale caractérisée existant, me semble-t-il, en France est celle des Gens du Voyage qui ne sont pas territorialisés, mais qui, en leur majorité, ne sont pas non plus des migrants fraîchement arrivés. Certes, l'intégration se fait différemment en terre jacobine et américaine : mais au risque de déplaire, je dirais qu'il n'y a pas de minorité nationale d'*African Americans* autrement que dans un mimétisme européen (*Italian Americans*, etc...), mais une communauté d'Américains noirs, du fait que contrairement aux migrants européens venant des nations déjà constituées et transposant outre-Atlantique de véritables « portions » de ces dernières, les esclaves vinrent de régions éparpillées d'un continent entier et furent soumis socialement à une condition provoquant la rupture. Leur multiculturalisme n'a pas survécu en tant que co-existence de systèmes, même si l'on discerne évidemment des traces d'un héritage africains dans la population noire (il en va différemment à Haïti). S'il y a multiculturalisme (co-existence de systèmes culturels entiers) sur le territoire de la France, c'est bien plus entre notre culture latine et la culture anglo-saxonne qu'entre la nation France et des ethnogénèses issues des immigrations. Mais Lacoste, suivant très loin sa logique de la « nation politique », oppose les tenants multiculturalisme au politique : « *Pour beaucoup, le rejet de l'idée de nation s'apparente à ce que l'on appelle aujourd'hui le « rejet du politique », de ce qui relève du politique (et pas seulement la politique), au profit du « culturel », de « l'identitaire », bien qu'il s'agisse encore et tout autant du politique* » (p.100). On a vraiment l'impression que, pour lui, seul mérite le qualificatif « politique » ce qui concourt au projet « national » ou étatique. Par conséquent, les encagoulés corses (p.101) ne seraient pas « politiques », pendant que celui qui nie jusqu'à l'existence du « peuple corse » le serait. Lacoste confond tout : « *Les « eurocrates » accordent un grand intérêt au problème de la Corse qui leur semble annoncer le début de la fin de l'Etat-nation dans cette conception « jacobine » qu'ils détestent. Ils ne semblent pas gênés de ce que les leaders des groupes nationalistes corses qui rejettent l'idée de la nation France (...) sacralisent la nation corse. Mais devant les exactions et les rivalités de ces nationalistes, la majorité des habitants de l'île*

de Beauté paraissent de plus en plus attachés à la nation France » (pp.102-103)

On peut évidemment admettre qu'il puisse être de bonne guerre pour certains « eurocrates » de jouer la région contre l'Etat français incommode, mais ce dont on discute ici, ce sont des concepts. Or si l'idée de Corse indépendante interpelle la France, elle ne signifie évidemment pas la remise en cause de l'idée d'Etat-nation (on peut faire confiance aux nationalistes corse, pour être plus jacobins que les jacobins !) et il en va de même pour ladite « Europe des régions » qui ne serait rien d'autre qu'une Europe d'Etats-nation de taille plus modeste et fédérés. Quant à l'Europe non point fédérée mais uniformisée, que serait-elle si ce n'est un pan-Etat-nation -si du moins entre temps est apparu un sentiment de nation européen (si un tel sentiment n'est point apparu, ce serait sans doute alors un Etat-empire) ? Lacoste confond toujours allégrement la remise en cause de la nation France avec la remise en cause de la nation tout court ! Pour la même raison, il confond significativement la nation France et l'Etat de droit auquel sont, sans aucun doute, attachés la « majorité des habitants de l'île de Beauté ».

Prisonnier du paradigme étatique, Yves Lacoste est incapable d'admettre qu'il puisse y avoir des phénomènes pluri-identitaires, plusieurs nations dans une nation (puissantes ou faibles, en expansion ou résiduelles) des nations côte à côte dans le même Etat (nations corse et basque), ou en intersection (ensemble des personnes se sentant à la fois basques et française), ou emboîtées (identité alsacienne dans la nation française), ou concaténées (nations anglaise, écossaise et galloise dans l'identité britannique). Pourtant, en un domaine qu'il connaît bien, l'existence d'une nation marocaine infirme-t-elle l'existence de la nation arabe, l'un des meilleures exemples de « nation des nations » que l'on puisse trouver ? La proclamation de la nation France lui semble antagonique à l'existence d'autres nations en son sein. C'est que son objet n'est pas l'analyse de la réalité sociale, du mouvement social des identités qui peut effectivement produire des nations, il est de « trouver la définition » qui correspond le mieux à son projet d'affirmation politique, et qu'il nous donne à l'avant-dernière page du texte :

« La nation est une représentation géopolitique qui désigne plus ou moins clairement selon les niveaux culturels, un ensemble de plusieurs dizaines de millions d'hommes et de femmes qui, sur un territoire précisément délimité, parlent une même langue, acceptent les mêmes lois et relèvent d'un même Etat . » (p.329)

Or pratiquement tout est faux dans la « définition ». Si la nation était une « représentation géopolitique », il n'y aurait pas de nation non territorialisée ou territorialisation mouvante (nation juive d'Europe centrale avant-guerre, nation swahilie actuellement en expansion). S'il fallait un niveau démographique de « plusieurs dizaines de millions d'habitants » (on se demande bien pourquoi, si ce n'est qu'il faudrait un certain « niveau de grandeur » pour prétendre à la légitimité ?), ni le Danemark ni le Portugal (9,9 millions d'habitants) ne seraient une nation. S'il fallait un territoire précisément délimité relevant d'un même Etat, il n'y aurait pas de nation à cheval sur plusieurs Etats (nation basque, nation serbe, nation albanaise, nation turque, nation arabe, nation russe, nation lapone, nation inuit...) et vivant parfois bien ainsi leur identité politiquement éclatée (nation kongo). Si la nation est définie par l'identification aux mêmes lois, les royalistes de France ne sont pas des français. Si elle l'est par la communauté des langues, alors nombre d'habitants de la France ne sont pas français mais les Suisses romands, les Wallons et les Québécois, ainsi que ceux des Africains qui ont le français comme langue maternelle le sont. Et si toutes les conditions écrites doivent être cumulativement remplies, alors la nation France n'existe tout simplement pas en tant que réalité sociale et je doute qu'il en existe une seule sur terre. La « définition » n'est donc rien d'autre qu'une utopie nationaliste particulière. Tout à la recherche, non point de la réalité, mais d'un mythe fondateur efficace, il en vient même à des considérations d'autant plus douteuses qu'il invente des situations inexistantes pour mieux les dénoncer à dessein. Dans le passage suivant, on admirera les glissements sémantiques successifs (certainement inconscients, puisque personne ne contestera les opinions républicaines d'Y. Lacoste) :

« ... sont français ceux qui, en France, parlent le français et acceptent les lois de la République. Cela permet d'intégrer les immigrés qui ont fait l'effort d'apprendre notre langue, mais aussi de récuser des mouvements identitaires qui prétendent, en certains quartiers, imposer une autre langue et proscrire le français. Il faut veiller à ne pas laisser se constituer des ghettos islamistes... » (p.325)

Dans l'ordre d'apparition : France... République..., intégration..., immigrés... identitaires..., ghettos..., islamistes ! Et voilà la multiculturalisme (fantasmé) comme fourrier de l'infiltration de l'intégrisme musulman en France, évidemment destructeur de la citoyenneté. On remarquera avec intérêt que ceux des immigrés qui font « l'effort d'apprendre notre langue » ne sont pas caractérisés comme manifestant un « mouvement identitaire » mais, certainement, « national » ! L'identitaire, c'est l'Autre, l'universel, c'est moi... (Au passage, il ne se pose guère la question de la genèse de l'islam politique, comme nationalisme qui se cherche dans les Etats socialement non promouvants marqués justement par l'échec de la « nation étatique » et provocateurs de phénomènes massifs de marginalisation). L'argumentation d'Yves Lacoste contient en elle-même sa réfutation : en effet si, tout à la défense de la nation, il réfute l'uniformisation, c'est seulement quand il ne s'agit pas de l'uniformisation nationale :

« Il s'agit de (maintenir la souveraineté) et de la défendre secteur par secteur, dans le domaine des transports, de la finance, de l'enseignement, de la santé, de l'armée, de la recherche, etc., en dépit des efforts d'uniformisation et d'internationalisation menés par les institutions européennes » (souligné par moi, MC) (p.327)

En bref, la souveraineté doit être défendue dans tous les domaines -pourquoi pas ? je ne discute pas ici de la pertinence de cette opinion-, mais elle doit l'être contre l'uniformisation « menée par les institutions européennes ». Encore une fois, pourquoi pas, mais alors pourquoi seulement quand cette uniformisation est bruxelloise ? Lacoste, à ce point de son livre, ne vient-il pas d'écrire 326 pages pour la défense de l'uniformisation quand elle est française ? J'ai toujours pensé que les jacobins français n'étaient pas les mieux placés pour critiquer les jacobins européens ! Il est vrai qu'à ce niveau, ils ne sont plus du même côté du manche...

C'est que Lacoste confond systématiquement l'idée de la nation avec l'idée de la nation France. Aussi, du cœur de la nation provençale qui ne pût être brisée que par des guerres atroces, dit-il :

« ... dans le Midi (sic) la diffusion du français est postérieure aux annexions et traduit le rôle des bourgeoisies, comme relais de celle de Paris, dans la construction de l'idée de nation » (souligné par moi, MC) (p.326)

Or ici, Lacoste se place bien avant la Révolution. C'est donc bien la diffusion de la langue française qui a permis à ces Occitans demeurés de s'ouvrir à une identité autre que villageoise.

Je rejoins personnellement Yves Lacoste sur un seul point fort : sa protestation devant la désertion du thème national par les courants démocratiques en France sous prétexte que des courants fascisants ou... « néo-vendéens » (quel retournement !) la manipulent à souhait. Mais l'utilisation de la méthode Coué dans l'affirmation de la nation ne fait pas vivre la nation pour autant. Quelle nation ? Celle-ci ne saurait vivre sans la satisfaction des besoins sociaux de ses habitants, fonction qui la légitime quotidiennement à leurs yeux, intègre la citoyenneté de qualité dans la tradition culturelle et produit le fameux plébiscite renanien. Mais l'un de ces besoins sociaux, c'est le besoin social d'identité qui n'est pas réductible à une identité politique ou citoyenne. C'est pourquoi, si Lacoste a bien raison de souligner que la mondialisation interpelle la nation, c'est comme un tout indissociablement politique et identitaire. On la bien vu pendant les grèves de novembre-décembre 1995, au caractère ethno-national marqué, lors de la défense des « services publics à la française », c'est-à-dire de l'idée-même de la France. Dissocier le politique et l'identitaire peut être nécessaire en tant que catégories analytiques, mais à condition de se rappeler que cette distinction n'existe pas dans la conscience des personnes qui conjuguent toujours en elles plusieurs identités. A transposer ce qui est une méthode d'analyse en catégories rigides et

hiérarchisation sémantique entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas, on n'appréhende pas la réalité sociale et glisse bien vite vers des approches paternalistes, voire oppressives (du moins, quand on est du bon côté du manche). Un occitan lisant la citation ci-dessus (p.326) aura bien des raisons de voter pour le premier chasseur venu.

L'ouvrage d'Yves Lacoste provoque la déception. D'abord on est décontenancé par le fait qu'en 330 pages de texte, il n'y ait pas une seule référence bibliographique, que tout l'ouvrage soit fondé sur les seules opinions de l'auteur. On se demande si l'on a affaire à un livre d'instruction civique -en effet le ton est très militant et appelle à la mobilisation (loin de moi de critiquer cet aspect). Mais instruction civique sur quoi ? Sur la nation ou sur la citoyenneté ? Sur la nation ou sur la théorie de la nation ? Sur la nation en général ou sur les seules nations territorialisées et Etats-nation ? Sur la nation comme concept ou sur la seule nation France ? La faiblesse intrinsèque du livre est qu'il ne s'agit pas

d'une réflexion politique, ou même géopolitique, sur la nation comme phénomène historiquement prégnant, mais d'un discours étroitement contextuel et extrêmement franco-centré.

On peut d'ailleurs se demander si l'ouvrage est lisible ailleurs qu'à Paris et s'il est traduisible en anglais ou autres langues étrangères. Il est certainement tout simplement incompréhensible en Allemagne, pays qui est pourtant, à preuve du contraire, une nation, pour ne point parler des Etats-Unis d'Amérique du Nord et de l'Afrique. Il faudra encore un effort à Yves Lacoste pour distinguer jacobinisme et universalisme.

Le titre de l'ouvrage n'en reflète pas vraiment le contenu. Le refermant, on a la sensation d'avoir plutôt lu « *Vive la France. Destin d'une utopie nationaliste* ».

Bordeaux le 15 juin 1999

Centre d'Etudes d'Afrique noire de l'Institut d'Etudes politiques de Bordeaux.

Les Slovènes de Carinthie du Sud

par JL Veyrac

En ce début d'année 2000, au sein de l'Union européenne, la politique internationale a tourné autour de l'alliance conclue par les conservateurs autrichiens avec le parti FPÖ libéral, autrement dit, fasciste. Beaucoup de paroles et d'encre ont été versés sur le compte de Jörg Haider, le président de ce parti. On peut d'ailleurs se demander à bon droit, pourquoi les différents pays de l'Union européenne ont réagi si vivement après coup. L'alliance ÖVP-FPÖ apparaissait comme une forte probabilité au sortir des urnes alors que la coalition « rouge-noire » SPÖ-ÖVP agonisait. Plus avisé et plus logique pour sa part, Israël avait menacé l'Autriche de rétorsions à ce moment-là. Son ambassadeur a été rappelé immédiatement dès la signature du pacte de gouvernement opportuniste « à droite toute ».

Les avocats de la cause démocratique et des Droits de l'Homme ont plaidé avec force effets de manche. Peu ou rien n'a été dit sur la situation critique des Slovènes de Carinthie, le land gouverné depuis environ dix ans par le sinistre Haider. Au contraire, le fait qu'Haider parle de l'existence de « quatre ethnies » en Autriche a permis d'escamoter une réalité fondamentale de ce pays. En prétextant « au nom de la démocratie et de l'humanisme » qu'il ne faut pas verser dans les thématiques haïdériennes, on cache la vérité. L'Autriche était multiculturelle bien avant l'arrivée d'immigrés est-européens, asiatiques et africains. Pour certains humanistes auto-proclamés, parler d'ethnies, c'est forcément attiser les haines ethniques. Les nier, c'est bien sûr, pacifier le monde. L'Algérie, la Russie, la Turquie ou la Yougoslavie sont, on le sait, les exemples convaincants de cette logique benoîtement angélique mais sciemment meurtrière.

La minorité slovène autochtone de Carinthie est le prolongement le plus au nord de l'ethnie slovène. Celle-ci a vu son pays se constituer en Etat national indépendant en 1991. A l'ouest, dans l'Etat italien, une autre minorité frontalière vit dans la région de Trieste et le Frioul-Vénétie julienne. Partiellement reconnue par les traités internationaux italo-yougoslaves, sa protection laisse beaucoup à désirer. Toutefois, une loi spécifique pour les Slovènes devrait venir compléter la « Loi de tutelle des minorités linguistiques historiques » récemment approuvée par l'Italie. Revendiquée par la Yougoslavie en 1918 et en 1945, la minorité slovène de Carinthie du Sud est dans une situation psychologique très particulière. Séparée du gros des Slovènes par la chaîne alpine des Karawanken, elle est très fractionnée. Vivant surtout dans les communes frontalières, 16 000 habitants slovénophones de Carinthie affirment haut et fort leur slovénité. Depuis la Seconde Guerre mondiale, ils étaient perçus comme philo-yougoslaves, anti-autrichiens et communistes et donc mal vus de la majorité allemande. Appelés « Wendes » par les Austro-allemands, 24 000 autres Slovènes continuent à pratiquer leur langue mais eux s'affichent comme « Autrichiens de cœur », fidèles patriotes de l'Autriche moyen-européenne. A ces 40 000, il faut bien sûr, ajouter un nombre indéterminé de Slovènes qui, brimés depuis des décennies, ont évacué leur identité et se sont

assimilés et fondus dans la population germanophone environnante. Le nombre total de Slovènes en Autriche oscille donc entre 50 et 100 000 individus.

Divisés sur le plan de l'identité, la minorité slovène jouit d'un statut à géométrie variable que l'Etat s'emploie à gérer sans largesse aucune. Ainsi, les aires d'application des réglementations, considérées séparément, sont multiples. En fonction du poids des Slovènes dans chaque district, commune ou localité, les droits touchant à l'enseignement, aux rapports avec les administrations, la toponymie subissent des distorsions considérables. Les écoles « slovènes » sont forcément bilingues, leurs homonymes « allemandes » ne le sont jamais ! Un lycée slovène fonctionne toutefois à Celovec/Klagenfurt. On comprend qu'il faille beaucoup de volonté pour maintenir envers et contre tout son identité dans un pays si peu démocratique. On trouvera un tableau très clair de la situation des minorités d'Autriche dans le petit livre de Guy Héraud, « *L'Europe des ethnies* » paru chez Bruylant-LCDJ, en 1993.

C'est donc dans cette situation très particulière que vivent les Slovènes de Carinthie. Et c'est en jouant à la fois sur la peur de l'invasion des « Slaves » et sur l'autodénigrement d'une partie de la population que le fasciste Haider a pu asseoir sa popularité et son pouvoir montant. Gouverneur de Carinthie, en coalition avec les conservateurs et sociaux-démocrates locaux, soit dit en passant, Haider pratique la terreur anti-slovène. D'après Daniel Vernet, il aurait commencé à supprimer des écoles à facilités slovènes (*Le Monde* du 28 janvier 2000), information dont je n'ai pu trouver confirmation par ailleurs.

Et c'est là qu'on touche du doigt la réalité médiatique dans l'Union européenne. Broder sans fin sur les fantasmes que suscitent les propos nazis d'un arriviste sans scrupules, oui, cela c'est de l'information ! Mais la réalité dérangeante d'une Autriche « démocratique » prête à renier la tutelle qu'elle doit à ses minorités ethniques de par sa Constitution, ce n'est pas une information digne d'intérêt. Nul journaliste digne de ce nom, nul personnage politique bien né n'oserait s'avancer sur ce terrain miné. Laissons les « ethnies » à Haider, lui sait comment il faut les traiter. S'il est à la peine sur ce sujet, certains de ses amis, anciens des Waffen SS, sauront évoquer avec délicatesse comment on éliminait les « poux »(1) à Mauthausen, près de Vienne...

L'anti-fasciste efficace, c'est celui qui apprend le respect des autres avec et à cause de leurs différences, somatiques, linguistiques, culturelles, religieuses... Celui qui nie les différences fait le lit de tous les fascismes, en treillis ou en col blanc. Mais celui qui utilise les fantasmes collectifs pour préparer le bon peuple à son énième aventure électorale ne vaut guère mieux. Je ne suis pas sûr que le fascisme ait vraiment reculé grâce à la mobilisation européenne. Il prend d'autres masques, et pas seulement en Autriche... Pour clore, je me permets de décerner la palme de la honte à Jacques Blanc, président du Conseil régional de Languedoc-Roussillon. N'a-t-il pas déclaré que « *Haider est*

un président de région qui fait du bon boulot » (Libération du 5 février 2000) ? Imaginez que demain, Blanc aide à la fermeture des Calandretas...

(1) « Poux » Euphémisme par lequel l'administration nazie désignait les condamnés aux chambres à gaz ; repris par les négationnistes invoquant le non-écrit pour disculper les nazis et nier la shoah.

Novèla adreïça del siti oeb del PNO : <http://www.multimania.com>
 Corrier electronic : <adralhar@multimania.com>
[Http://www.ethnisme.com](http://www.ethnisme.com)

C'est l'adresse du site de la Première Internationale Ethniste qui défend les peuples et les minorités linguistiques en lutte pour leur survie dans le monde. Ce site contient vingt chapitres d'analyses et de cartes ainsi que l'édition complète d'Ethnisme de François Fontan et de liens avec tous ceux qui sur le Web s'intéressent aux peuples qui veulent garder la tête hors de l'eau. Information communiquée par Ben Vautier, artiste ethniste. Adresse : 103, route de St Pancrace - F06100 Nice

BULLETTIN D'ADESION (de mandar al P. N. O.

B. P. 44
 30201 BANHÒUS CEDEX

Nom d'ostal :	Nascut lo: Luòc de naissença :
Pichon nom :	Nacionalitat : Ciutadanitat :
Adreïça:	bienvenus. Les articles sont reçus en français et en occitan exceptionnellement dans d'autres langues - une aide à la traduction vers le français ou l'occitan pouvant être proposée par la rédaction. Les articles en occitan sont acceptés selon les deux normes graphiques principales, mistralienne et alibertine, et dans tout dialecte choisis par l'auteur. La rédaction assure la normalisation graphique des textes soumis, ce service doit être considéré comme celui de la correction typographique courante. Toutefois, les auteurs qui souhaitent que certains aspects de leur écrit soient conservés nonobstant cette normalisation proposée sont priés de le signaler pour éviter tout malentendu. Nous remercions ceux qui le peuvent de saisir eux-mêmes leurs articles sur disquette (format Word pour Windows RTF ou texte).



Publicacion trimestrala del
 PARTIT NACIONALISTA OCCITAN (PNO)
 Lo Lugarn, BP 1084, 87051 Limòtges Cedex
 Director. Pèire Barral tel 05 55 37 76 26
 Cap-redactor: Joan-Pèire Hilaire
 10 r. de Romas 47000 Agen
 tel 05 53 47 64 02, fax 05 53 87 75 94
 <jean-pierre.HILAIRE@wanadoo.fr>
 Administracion e abonaments
 Lo Lugarn, ecd Gèli Grande
 Maqueta : Joan-Pèire Alari
 CPPAP: 51 322 ♦ ISSN: 0399-192 X
 Depaus Legal: Primièr trimèstre de 2000 n°71

Extraits des nouveaux Statuts du PNO
 d'avril 1998

Le Parti Nationaliste Occitan a été fondé par François Fontan en 1959 à Nice. Son objectif primordial est la réalisation de l'indépendance politique, économique et culturelle de l'Occitanie, dans ses limites ethno-linguistiques, de Bayonne à Menton et Fenestrelle, des Pyrénées et de Leucate à Libourne, Montluçon et Romans. Le second objectif du parti est le soutien à toute lutte pour l'indépendance et pour l'unité de chaque nation dans le monde. Les nations sont identifiées sur des critères ethno-linguistiques. Cet objectif englobe également le soutien à toute action visant à promouvoir la paix et à réaliser l'entente et la collaboration entre toutes les nations. Souhaitant voir l'Occitanie accéder progressivement à l'indépendance, le parti promeut toute mesure, même partielle, tendant à la défense des intérêts occitans, et ce dans tous les domaines. Peuvent être membres actifs du parti tout occitan d'origine ou d'adoption et tout étranger résidant en Occitanie, sous réserve de leur admission par le comité national. Peut-être membre d'honneur tout étranger défendant efficacement de l'extérieur les intérêts de l'Occitanie.

Les statuts et le programme du PNO ont été publiés dans le N°64 qui est disponible sur demande.

Normalisation et correction linguistique
 Lo Lugarn est une tribune ouverte à toutes celles et ceux qui veulent bâtir une Occitanie libre. Vos articles y sont les

Adreïças del PNO

Secrèrariat nacional
 PARTIT NACIONALISTA OCCITAN :
 BP 44, 30201 Banhòus cedex
 tel 04 66 82 71 94, fax 04 66 82 23 34
 <Ressaire@club-internet.fr>
 Vivarais Joan-Marc Pellet
 Sant Remèsi, 07700 Borg Sant Andiòu
 tel/fax 04 75 04 11 86
 Gard Joan-Loís Veyrac
 30130 Sant Paulet de Caisson
 tel 04 66 39 15 53, fax 04 66 39 29 77
 Bordeaux
 Yves Rauzier, tel/fax 05 56 30 22 39 <yves.rauzier@wanadoo.fr>
 Pays Niçois Bernard Fruchier, 06440 Luceram
 Paris Nicolau Nogue-Grimoud
 tel 01 47 32 29 90
 Lo Lugarn: éditions - diffusions

Lo Lugarn, ce n'est pas seulement l'organe de presse du Parti Nationaliste Occitan, c'est aussi l'éditeur et le diffuseur de brochures qui développent ses positions politiques, la théorie ethniste, etc. Sont disponibles :
 Ethnisme, vers un nationalisme humaniste, de François Fontan (100ff franco de port)
 - Ethnism, 1st English Edition (100FF Franco de port)

NOUVEAUTE : Cassette vidéo sur la vie et l'œuvre de F. Fontan *E i a lo solelh* à commander à JP Hilaire, 120 FF l'unité franco, chèque à l'ordre de *Lo Lugarn*, pour plusieurs exemplaires nous consulter.

- Atlas des futures nations du Monde, collectif (60ff franco de port)- Lo Lugarn. 20 ans d'ethnisme, Ben Vautier. Textes choisis. Z Editions (120ff franco de port).-

- La clef - Atlas collectif ethno-linguistique, Z Editions (200ff franco de port, hors Union Européenne nous consulter).

Autocollants OC avec le drapeau occitan (10 FF l'un, joindre une enveloppe timbrée)

Drapeaux occitans

Nous disposons de drapeaux occitans d'excellente qualité dimension: 135cm x 95cm bord cousu, trois points d'attache Envoi contre chèque bancaire ou postal, mandat (international) Commandes à J.L. Veyrac ou J.P. Hilaire.- de 1 à 3 exemplaires 150f l'unité + 10f de port (envoi en lettre)- de 4 à 9 exemplaires 150fl'unité + 20f de port (envoi en lettre)- à partir de 10 exemplaires : 100f l'unité + 40f de port (envoi en colissimo)

Le PNO vient d'éditer un magnifique dépliant programmatique en couleur intitulé Occitanie libre. Il est disponible sur simple demande auprès de JI Veyrac ou de JP Hilaire. Préciser le nombre d'exemplaires et pensez à participer aux frais d'envoi. Il s'agit d'un document de large diffusion dont le Parti avait besoin depuis longtemps et qui correspond au programme adopté à Sète à Pâques 1998.

Novèls abonats son las nòstras idèas que caminan

Abonament ★ 1 an ★ 4 numèros

Nom:

Adresse:

Je m'abonne à partir du n° _____, en choisissant le tarif:

normal: 70 ff, 1750 ptas, 21 000 lit

réduit (chômeurs, étudiants, apprentis...): 50 ff, 1250 ptas, 15 000 lit

de soutien: 150 ff, 3750 ptas, 45 000 lit

diffuseur: suppléments par avion ou pli fermé; nous consulter. Anciens numéros disponibles: nous consulter

Bon à renvoyer à : LO LUGARN, ecd Gèli Grande 4 r. J R Guyon F 33270 Floirac, tel/resp : 05 56 86 03 71



n° 71 • 24

